



25e session du Forum International de Réalités



La Tunisie face aux mutations géopolitiques à l'ère de la digitalisation

GROUPE SAIPH **4** Sociétés

saiph
En Tunisie

1

Société mère et complexe industriel pharmaceutique en Tunisie

- **5 Usines • 800 Employés**
- **1^{er} Fabricant** de médicaments cardiovasculaires et d'antibiotiques génériques
- Lauréat **FIPA AWARD** du meilleur investisseur
- Lauréat du prix **RSE** de l'**Arab Investor Award**

saiphivoire

2

- Coopération **sud-sud**
- Nouvelle usine pharmaceutique en **Côte d'Ivoire** comprenant **3 unités** pour la fabrication des formes stériles, solides et liquides
- Plateforme de distribution de médicaments pour toute **l'Afrique subsaharienne**
- **23 Millions d'Euros** d'investissements

steripharm

3

Nouvelle unité industrielle spécialisée dans la fabrication de médicaments stériles

ifrikiasanté

4

Société de promotion et d'information médicale et scientifique

USINE

Km 24, Route de Zaghouan
Bourabiaa BP 61- 1145
Mohamadia - Tunisie
Tél. (+216) 79 397 020

PROMOTION

62 av du lac nord
Les jardins du Lac 2
1053 , Tunis
Tél. (+216) 71 196 126





La Tunisie au centre d'un champ de bataille géostratégique

Le coup d'envoi des travaux de la 25e session du Forum international de Réalités (FIR) a été donné jeudi 19 octobre 2023 à Hammamet sous le thème « La Tunisie face aux mutations géostratégiques à l'ère de la digitalisation » avec la participation d'éminents experts économiques et politiques régionaux et internationaux ainsi que d'entrepreneurs, de chercheurs et de développeurs de solutions.

PAR HAJER BEN HASSEN

Lors de son discours d'ouverture, Taïeb Zahar, président du FIR, a affirmé que le Forum internationale de Réalités a permis, durant ses 25 années d'existence, soit un quart de siècle, de réunir société civile, décideurs politiques et agitateurs d'idées dans un espace de débat libre autour de questions d'actualité brûlante constituant ainsi une force de propositions réalistes et réalisables.

« Les thématiques développées dans le cadre de notre forum ont toujours suscité un vif intérêt, retenu l'attention des décideurs et favorisé un croisement des idées et des expériences », a-t-il affirmé.

Il a rappelé que cette édition se tient dans un contexte géopolitique particulier marqué par l'agression israélienne condamnable à Gaza et la guerre en Ukraine.

« La Tunisie s'est trouvée au centre d'un champ de bataille géostratégique. De fait, notre pays semble voué à assumer de nouveaux rôles et à faire évoluer ses positions géostratégiques en fonction des évolutions récentes. D'où le choix du thème de cette rencontre : « La Tunisie face aux mutations géostratégiques à l'ère de la digitalisation ». Un thème qui interpelle aussi bien les décideurs que les experts et la société civile et à travers lequel nous aurons, entre autres, à discuter des opportunités d'un partenariat euro-méditerranéen rénové », a-t-il affirmé.

Dans ce contexte, il a considéré que le partenariat entre l'Europe et la Tunisie doit être juste et équilibré, prenant en compte les objectifs ambitieux de notre pays actuellement en difficulté.

Taïeb Zahar : « L'Europe doit être à l'écoute des besoins de la Tunisie »

« L'Europe est appelée à être à l'écoute des besoins de la Tunisie qui doit à son tour enrichir et diversifier son partenariat tout en renforçant un partenariat gagnant-gagnant dans le respect mutuel avec l'Europe », a-t-il ajouté.

Néanmoins, il a considéré que la recherche de nouveaux partenaires du côté de l'Asie ou ailleurs est plus que légitime pour trouver de nouvelles pistes à emprunter et de nouveaux objectifs à fixer.

Par ailleurs, Taïeb Zahar a évoqué le phénomène migratoire qui constitue l'un des axes majeurs de cette édition étant un enjeu géostratégique de taille. Il estime que la Tunisie n'a ni les capacités ni les moyens pour gérer ce problème seule, d'où la nécessité de comprendre les raisons profondes de ce phénomène pour trouver des solutions globales et durables.

« La Tunisie pourrait constituer une plateforme de formation d'une main-d'œuvre qualifiée dont les pays européens ont besoin », a-t-il noté. Et d'ajouter : « La Tunisie se doit de demander une amélioration de la liberté de circulation dans la région méditerranéenne et des fonds alloués au développement pour mieux y faire face ». S'agissant du thème de la transformation digitale, étant l'un des grands axes de la 25e session du FIR, Taïeb Zahar a indiqué



Taïeb Zahar

que la digitalisation constitue un levier important de développement, de croissance et de transformation dans tous les domaines, soulignant à cet effet la nécessité de développer l'infrastructure et d'adopter une stratégie de transformation digitale impliquant toutes les parties prenantes dans l'objectif d'instaurer un environnement numérique propice.

Il a, par ailleurs, indiqué que les opportunités qu'offrent la finance numérique et l'industrie 4.0 ainsi que la question de la fuite des startups seront aussi à l'ordre du jour lors de cette édition du FIR.

« L'objectif recherché par les thèmes proposés par cette 25e édition est d'examiner et de mieux comprendre en quoi et comment le partenariat stratégique euro-méditerranéen devrait évoluer dans un contexte nouveau, juste, équilibré et marqué par le respect mutuel », a-t-il conclu.

Marcus Cornaro : « Nous partageons l'ambition de la Tunisie d'être plus autonome »

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Tunisie, Marcus Cornaro, a salué le choix du thème de cette nouvelle édition du forum qui vient à un moment crucial des relations de l'Europe avec la Tunisie après la signature en juillet dernier d'un Mémoire d'entente mais aussi, à un moment crucial sur le plan international suite au déclenchement de nouveau des affrontements à Gaza.

« Nous partageons avec la Tunisie le souhait d'arriver à une stabilité dans toute la région et à une paix durable et pérenne reposant sur une solution fondée sur la coexistence de deux États... L'UE a soutenu plus qu'un autre acteur international le peuple palestinien et son aspiration à fonder son propre

Etat... La Commission européenne vient de tripler l'aide humanitaire pour Gaza de 25 M€ à 75 m€ », a-t-il noté.

Il a affirmé qu'un voisinage euro-méditerranéen plus stable et plus prospère constitue une des priorités majeures de l'Union européenne, en particulier dans le contexte actuel. Dans ce contexte, il a évoqué le partenariat avec la Tunisie, estimant que l'UE représente pour notre pays le partenaire le plus fiable et le plus pertinent dans la durée.

« Notre vision du partenariat euro-méditerranéen, en particulier avec la Tunisie, est évolutive et tient compte des enjeux économiques et politiques de la région. En d'autres termes, un partenariat basé sur l'échange, la confiance mutuelle, le respect et un dialogue franc et ouvert. Plus d'autonomie stratégique pour la Tunisie se traduit par plus de réformes : notre appui à ces chantiers en cours confirme notre engagement à consolider nos relations dans une logique de gagnant-gagnant », a-t-il noté. Et d'ajouter : « Dans ce contexte, notre partenariat tient aussi à la promotion des principes démocratiques et des droits de l'homme : les

éléments essentiels de notre accord d'association ».

Selon lui, la signature en juillet dernier du Mémoire d'entente avec la Tunisie confirme que l'UE n'est pas seulement dans une posture de solidarité avec ses voisins de la rive sud de la Méditerranée mais surtout, de partenariat.

Tunisie-UE : et si on passait de la logique des dons à celle des investissements ?

« Je me réjouis tout particulièrement de ce que les deux parties se soient entendues, dans ce Mémoire, pour moderniser le cadre des relations commerciales et d'investissement. Nous sommes en attente d'entamer des discussions sur les éléments qui devraient ou pourraient être modernisés sur une base réciproque dans le but de faciliter les échanges, l'accès au marché et l'investissement. Il s'agit de promouvoir une approche équilibrée de l'ensemble des relations euro-tunisiennes, pour être aux côtés de la Tunisie, si elle le souhaite, afin de bâtir un modèle de développement à partir de l'énorme potentiel de ressources du pays et qui sont encore à peine exploitées, y compris ses ressources humaines. Nous serons donc très contents de pouvoir modifier le paradigme de notre relation, en passant de la logique des dons à celle des investissements comme le souhaite la Tunisie », a-t-il noté.

Concernant la question de la migration, l'ambassadeur a souligné un enjeu géostratégique majeur pour les deux parties, ajoutant que les enjeux d'employabilité et de mobilité sont au centre du partenariat de l'UE avec la Tunisie pour promouvoir une gestion de la migration au travers d'une approche équilibrée et globale.

Il s'agit à titre d'exemple des programmes d'appui à la mobilité et l'employabilité des jeunes déjà en cours, à l'instar du programme régional pour la mobilité des talents THAMM destiné à 1000 bénéficiaires ou encore le projet JEUN'ESS qui a permis de créer 137 entreprises et de consolider 1340 emplois.

S'agissant de la coopération économique et scientifique, le diplomate a rappelé que l'investissement européen représente 88 % des IDE en Tunisie en nombre d'investissement et 48% en valeur et que plus de 3.300 entreprises européennes sont installées en Tunisie.

Marcus Cornaro a fait savoir qu'au cours des 9 premiers mois de 2023, les exportations tunisiennes vers l'UE (71% du total des exportations) ont augmenté de 14 %. « La balance commerciale de la Tunisie avec l'UE est quasiment équilibrée, alors qu'elle est déficitaire avec d'autres partenaires », a-t-il noté.

Il a ajouté que la coopération scientifique a permis, quant à elle, de mettre en œuvre plusieurs projets (Erasmus, Erasmus+, Horizon Europe...) visant à permettre aux étudiants, aux chercheurs et aux compétences tunisiennes d'accéder à des opportunités de formation supplémentaire en Europe...

Néanmoins, Marcus Cornaro a souligné la nécessité de



Marcus Cornaro

créer davantage d'opportunités pour la jeunesse tunisienne en termes d'accès à la formation et au marché de l'emploi, mais aussi en développant les voies légales de migration et les schémas de mobilité avec plusieurs Etats membres. Concernant la digitalisation, le diplomate a souligné l'appui indéfectible de l'UE à la digitalisation en Tunisie qui se traduit dans la plupart de ses programmes de coopération. Il cite à cet effet le projet MEDUSA qui permettra à la Tunisie de rejoindre les pays reliés au réseau du haut débit européen à travers un câble sous-marin de fibres optiques d'une longueur de 7 100 km.

Cornaro : « Nous appuyons les projets de réformes tunisiennes »

Par ailleurs, Marcus Cornaro a assuré que l'UE est prête à soutenir la Tunisie dans la mise en œuvre de ses réformes urgentes pour relancer son économie et attirer des investissements tout en faisant savoir que le forum d'affaires Tunisie-UE que prévoit le Mémoire d'entente est déjà en préparation.

« *On partage tous l'ambition du pays pour surmonter ses difficultés économiques et être plus autonome, mais cela ne peut avoir lieu qu'en passant à une vitesse supérieure dans la mise en œuvre des réformes que la Tunisie a conçues et décidées elle-même* », a-t-il affirmé.

L'ambassadeur de l'UE en Tunisie a estimé qu'une approche inclusive et transparente pour les réformes tout comme pour le processus politique est aussi essentielle afin d'aboutir à une croissance durable, à la consolidation démocratique et à un équilibre institutionnel.

« *Nos destins sont les mêmes, nos défis aussi... J'encourage la Tunisie à être courageuse en mettant en œuvre ses réformes annoncées. Je confirme que l'UE pour sa part, reste prête à l'appuyer* », a-t-il conclu.

Partenariat euro-méditerranéen : des résultats insatisfaisants mais...

Senen Florensa, président de l'IEMed (European Institute of the Mediterranean) a souligné lors de son allocution le rôle que joue le FIR en matière de lutte pour les libertés, mais aussi dans le renforcement du partenariat avec l'Europe en assurant au cours des 25 dernières années, le suivi des relations de la Tunisie avec l'UE et avec l'Europe et l'évolution du partenariat euroméditerranéen lancé avec la déclaration finale du Processus de Barcelone en novembre 1995.

Dans ce contexte, il a affirmé que les résultats du partenariat euro-méditerranéen sont insatisfaisants, surtout par rapport aux attentes de 95. Il a expliqué cette situation notamment par l'impact négatif de l'instabilité géopolitique et des guerres (Afghanistan, Irak, Liban, Syrie, Libye, Moyen Orient) mais aussi par le non-respect du pacte de Barcelone par les différentes parties.

Il a expliqué que l'aide européenne est restée à des ni-

veaux qui la rendent insuffisante pour avoir un effet transformateur. « *La grande zone de libre-échange euro-méditerranéenne envisagée est devenue impossible et a été remplacée par une pluralité de zones de libre-échange de l'UE avec chacun des pays partenaires du Sud, en raison d'un manque de volonté de faire des concessions tarifaires réciproques entre les pays du Sud eux-mêmes. D'autre part, la grande zone de libre-échange prévue n'a pas non plus pu évoluer en raison du refus de l'Europe d'intégrer les biens agricoles et les services comme prévu* », a-t-il précisé.

Senen Florensa a noté qu'en dépit de ces résultats modestes, le Maghreb est passé depuis l'entrée en vigueur de ses accords avec l'UE d'une croissance de 1,5 % à une croissance annuelle de 3%.

Néanmoins, il a estimé que cette croissance dans la phase de développement n'est pas suffisante pour un décollage économique comme celui des tigres asiatiques ou du Japon à l'époque. « *Il faut une croissance de plus de 6% ou 7% pendant plus de 15 ans* », a-t-il précisé.

Senen Florensa a expliqué cette croissance effrénée par l'absence de réformes due à plusieurs facteurs dont la bureaucratie, le protectionnisme, les déficits des entreprises publiques, etc.

Dans ce contexte, le président de l'IEMed a affirmé que l'espace de progrès que l'Europe a construit au cours des 60 dernières années n'est pas soutenable sans l'intégration des pays partenaires méditerranéens et africains dans son espace de progrès. « *Les pays méditerranéens doivent jouer un rôle particulièrement important en tant que pont dans ce nouveau partenariat que l'Europe et les peuples méditerranéens doivent établir avec le continent africain dans son ensemble, sans quoi notre stabilité et notre bien-être ne seront pas soutenables.* »

Il a estimé que la guerre en Ukraine est en train de bouleverser la géopolitique mondiale, mais aussi celle de la Méditerranée. « *Avec le drame qu'est en train de vivre la Palestine, les transformations peuvent devenir encore plus importantes. Je crois que les pays méditerranéens doivent persévérer dans notre partenariat, afin de réitérer les principes de paix et de progrès que nous avons adoptés en 1995* », a-t-il affirmé.

Dans ce contexte, il a fini par rappeler que l'UE a déjà approuvé en 2021 son nouvel agenda pour un partenariat euroméditerranéen renouvelé et tout spécialement, la stratégie européenne Global Gateway qui doit mobiliser 300 milliards d'euros d'ici 2027 dont 150 milliards d'euros pour l'Afrique. L'objectif étant d'appuyer le financement d'infrastructures soutenables et de qualité, dans le respect des normes sociales et environnementales les plus élevées. ■



Senen Florensa

Avec l'Épargne FOR-Me de QNB, bénéficiez d'un taux de rémunération allant jusqu'à 8,25% .





Partenariat euro-méditerranéen renouvé Entre ambitions et réalités

PAR HAJER BEN HASSEN

Intitulée « *Les opportunités d'un partenariat euro-méditerranéen renouvé* », la première session de la 25e édition du Forum international de Réalités a permis aux panélistes de soulever diverses interrogations quant à l'avenir du partenariat euro-méditerranéen dans un contexte géopolitique assez particulier et aux opportunités à saisir pour rénover ce partenariat stratégique et historique. La session a été animée par Afif Chelbi, ancien ministre de l'Industrie et ancien président du Conseil d'analyse économique.



■ Afif Chelbi

Tunisie/BEI : 4 axes d'intervention prioritaires

Lors de son intervention, Jean-Luc Révéreault, chef de la Représentation régionale de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en Tunisie, a donné un aperçu sur les différents domaines d'intervention de la BEI en Tunisie. Révéreault a noté que ces interventions qui s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat renouvé pour faire face à toutes les urgences s'articulent autour de 4 priorités, à savoir la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau, la sécurité énergétique, les infrastructures sociales et l'emploi et la croissance inclusive.

Concernant la sécurité alimentaire, Révéreault a indiqué que la BEI avec le soutien de la Commission européenne, a répondu à ces besoins élémentaires en mettant en place

un certain nombre de financements pour permettre au pays de s'approvisionner en céréales et faire face à la crise due à la guerre en Ukraine. « *Nous avons été extrêmement réactifs pour répondre à la demande des autorités tunisiennes. Même chose pour l'accès à l'eau qui est devenu extrêmement stratégique dans le contexte actuel. Nous continuerons à faire en sorte que la Tunisie réponde à ses besoins en eau, sachant que l'agriculture accapare 80% de ces ressources en eau* », a-t-il noté.



■ Jean-Luc Révéreault

S'agissant de la sécurité énergétique, le responsable a noté que l'objectif est de renforcer l'indépendance énergétique de la Tunisie en renforçant ses capacités de production.

Il a précisé que dans le secteur des énergies renouvelables, la BEI travaille avec les autres institutions de l'UE pour favoriser à la fois le cadre réglementaire mais aussi investir dans les énergies renouvelables et renforcer le réseau de distribution et de transport. « *L'année dernière, nous avons octroyé un nouveau prêt à la STEG pour renforcer le réseau électrique tunisien. Nous travaillons également sur le projet d'interconnexion ELMed qui a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de la part du budget de l'UE, à savoir 307 millions d'euros. Ce montant colossal a été alloué pour faire en sorte que ce projet voie le jour car il représente une opportunité extraordinaire pour la Tunisie qui pourrait à terme exporter de l'énergie décarbonée vers les pays européens* », a-t-il précisé.

Il a ajouté que ce projet permettrait à la Tunisie de diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie à la faveur de sa connexion avec l'Italie.

« On n'en parle pas suffisamment mais le pipeline entre la Tunisie et l'Italie qui achemine pour le moment du gaz pourrait être utilisé pour acheminer l'hydrogène vert. On travaille avec un certain nombre de promoteurs sur des projets qui permettront d'injecter l'hydrogène vert dans ce pipeline », a-t-il fait savoir.

Il a estimé que la Tunisie a une chance extraordinaire de jouer un rôle stratégique en matière d'énergies naturelles et de se positionner en tant que partenaire majeur de l'UE.

Le responsable a ajouté que la BEI travaille également sur l'efficacité énergétique en réduisant la consommation des énergies. « Nous avons proposé de mettre en place un programme d'efficacité énergétique dans les communes qui va permettre à ces dernières de diminuer leurs factures STEG de plus de 50% », a-t-il assuré.

S'agissant de la troisième priorité, à savoir les infrastructures sociales (santé, éducation, logements, etc), Jean-Luc Révéreault a assuré que la BEI continuera à investir avec l'UE dans le secteur de l'éducation. « L'enjeu est majeur : les 100 mille élèves qui quittent le système scolaire chaque année, sans qualification, représentent une vraie bombe à retardement. Nous continuerons donc de travailler pour rénover, réhabiliter et construire de nouvelles écoles », a-t-il indiqué.

Dans ce contexte, la BEI a signé au mois de juillet un nouveau prêt avec le ministère de l'Éducation pour construire de nouvelles écoles primaires dans les zones où l'urbanisation est croissante.

Il a ajouté que la BEI intervient également au niveau de la réhabilitation des quartiers populaires dans toute la Tunisie en apportant les infrastructures nécessaires (eau potable, réseau d'assainissement, etc.).

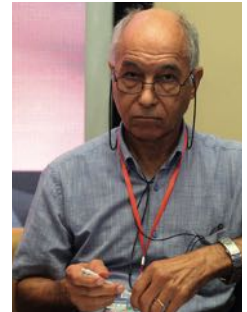
Par ailleurs, le responsable a fini par évoquer la quatrième priorité, à savoir l'emploi et la croissance inclusive. « Nous travaillons d'arrache-pied avec les autres partenaires pour faciliter l'accès au financement pour tous ceux qui veulent entreprendre. Cela va des micro-entrepreneurs jusqu'aux grands entrepreneurs en passant par ceux qui investissent dans la recherche », a-t-il déclaré.

Il a précisé que la BEI a signé au mois de juin avec ENDA un prêt de microfinancement à hauteur de 12 millions d'euros. « Nous travaillons avec la Banque centrale de Tunisie et le ministère des Finances pour mettre en place une ligne de crédit pour les PME tunisiennes », a-t-il fait savoir. Et de conclure : « Le partenariat euro-méditerranéen se traduit concrètement quand il s'agit de la banque de l'UE par des actions qui viennent supporter les quatre axes... Il y a bien sûr d'autres dimensions qui sont beaucoup plus transversales, dont la dimension changement

climatique et dimension digitalisation qui sont présentes dans chacun de ces axes ».

Projet ELMED : historique d'un mégaprojet tant attendu

Pour sa part, Ameer Bchir, ancien PDG de la STEG co-fondatrice de la Société tuniso-italienne d'interconnexion électrique ELMED, est revenu sur l'historique du projet ELMED, projet phare de la coopération entre la Tunisie et l'UE. Il a indiqué que l'idée d'interconnecter la Tunisie à l'Italie date de 1989. À l'époque, la STEG et la Société nationale italienne d'électricité (ENEL) avaient étudié l'opportunité d'installer une centrale thermique de 1 400 MW les 3/4 pour l'ENEL et le 1/4 pour la STEG. « Il y a eu beaucoup de discussions et divergences sur les aspects techniques et risques et le projet a été finalement abandonné », a-t-il noté.



■ **Ameer Bchir**

Il a ajouté qu'en 2003, un accord avait été signé entre la Tunisie et l'Italie pour renforcer les échanges énergétiques. En 2004, une étude de faisabilité sur l'opportunité de l'interconnexion entre l'Italie, la Tunisie, la Libye et l'Algérie, avait été réalisée et avait montré que l'opportunité d'une interconnexion avec la Tunisie était la plus mûre, la plus courte et la plus facile à réaliser et à rentabiliser.

L'année 2007 a marqué la signature du tout premier document officiel relatif à cette interconnexion, à savoir un protocole signé entre la STEG et Terna (Société italienne en charge du réseau électrique) qui ont créé en 2009 une société mixte ELMED chargée d'étudier la faisabilité du projet technique et économique.

Après plusieurs approches, il s'est avéré que ce projet ne pouvait pas aboutir sur le plan financier et en 2013, finalement, ce projet a été encore profondément modifié. « On a abandonné la centrale et on s'est concentré uniquement sur l'interconnexion. On a dû réduire la capacité, car partir directement avec 1000 mégawatts pouvait poser des problèmes de rentabilité. On a baissé la capacité du câble à 600 mégawatts quitte, après cette première tranche s'il y a nécessité, à aller plus loin en doublant ce câble », a-t-il précisé.

« Toutes les parties prenantes de ce projet devraient être conscientes de son importance régionale dans la mesure où il y a une interconnexion très solide entre le Maroc et l'Espagne. Avec l'interconnexion Tunisie/Italie, on va avoir une boucle du bassin ouest de la Méditerranée et vous imaginez sur le plan électrique l'importance d'avoir une boucle de 400 Kilovolts fermée pour l'Europe en lui fournissant les énergies renouvelables et

en faisant bénéficier les pays du Sud de la Méditerranée d'un réseau solide. Tout le monde sera gagnant, d'où la nécessité de fournir un maximum d'efforts pour que ce projet aboutisse », a-t-il conclu avant de céder la parole à Imed Amara, co-gérant de la société ELMED Études pour passer en revue les étapes de l'octroi à ELMED d'un financement de l'UE à hauteur de 307 millions d'euros et de la Banque mondiale de 268 millions de dollars.

Imed Amara a rappelé que ce projet consiste en un câble sous-marin haute tension de courant continu de 600 mégawatts qui va joindre les deux réseaux électriques entre la Tunisie au niveau du Cap Bon et l'Italie au niveau de la Sicile pour un coût d'investissement estimé à environ 840 millions d'euros.

Il a ajouté que ce projet a eu un intérêt aussi bien au niveau des entreprises, STEG/TERNA, qu'à celui des Etats, Tunisie/Italie, ayant conduit en avril 2019 à la signature d'un accord intergouvernemental pour le développement conjoint de ce projet. « Une fois réalisé, ce projet devra permettre à la Tunisie d'assurer ses besoins énergétiques et d'exporter l'excédent vers le marché européen », a-t-il estimé.

Il a ajouté que cette interconnexion permettra aussi de réaliser des échanges électriques dans les deux sens en temps réel.

Pour ce faire, il a expliqué que ELMED Études, qui est une société mixte (50% STEG, 50% TERNA) s'est chargée de réaliser les études de faisabilité nécessaires pour atteindre la phase autorisation et la mise en œuvre du projet qui a été inscrit sur le plan de développement de TERNA et de la STEG.

Le financement des études préparatoires a été réalisé par un don de la Banque mondiale d'un montant de 12,5 millions de dollars dans l'objectif d'aider à la réalisation de ce projet. Les études portaient sur le tracé sous-marin, l'impact environnemental et social, le tracé terrestre, les études des réseaux tunisien et italien, etc.

Il a ajouté que ces études sont relativement achevées, ce qui permettra de passer à la phase réalisation du projet. Le lancement de l'appel d'offres de construction de l'interconnexion devrait se faire d'ici la fin de 2023 et les travaux se poursuivront pendant 4 ans pour une mise en service prévue en 2028.

ELMED : un rôle stratégique pour l'électricité dans la zone euro-méditerranéenne

S'agissant du processus de soumission de la demande de financement au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (Connecting Europe Facility), Imed Amara a précisé qu'un dossier de candidature détaillé a été soumis par TERNA et la STEG le 1^{er} septembre 2022. Faisant partie de la cinquième liste de projets d'intérêts communs, The European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency (CINEA), responsable du fonds connec-

ting facility, a décidé d'octroyer un don de 307 millions d'euros au projet ELMED le 7 décembre 2022.

Ce don constitue environ 50% de tout le fonds qui est normalement consacré aux pays européens. « C'est donc la première fois qu'un pays tiers de l'Europe, à savoir la Tunisie, obtient ce don à hauteur de 50% avec l'Italie », a-t-il précisé. Selon

Imed Amara, l'obtention de ce financement était le résultat du sérieux de la préparation de la candidature de TERNA, la STEG et ELMED ainsi que l'importance stratégique de ce projet dans le contexte géopolitique actuel.

Dans ce même ordre d'idées, Raoudha Haouala, chef de projet à la STEG, a indiqué que plusieurs ouvrages ont été déclarés nécessaires pour cette interconnexion qui reliera la station de Partanna en Sicile à celle de Mlaabi au Cap Bon, sur une longueur totale d'environ 220 kilomètres. Il s'agit en particulier d'un câble sous-marin d'une longueur de 200 km avec deux points d'atterrissage dans chacun des deux pays, des liaisons en câbles souterrains, un système de télécommunication, un système de monitoring entre les stations de conversion, un système de localisation, etc.

Elle a précisé que le câble sous-marin et souterrain dont le coût s'élève à 395 millions d'euros sera financé à hauteur de 50% par la partie tunisienne, soit 197,5 millions d'euros dont le don CEF d'environ 76 millions d'euros et des prêts de la BEI et les autres partenaires tels que la KfW.

Les sous-stations de Melaabi et Partanna dont le coût s'élève à 445 millions d'euros (222,5 millions d'euros pour la partie tunisienne) seront partiellement financées par le don CEF de l'ordre de 76,9 millions d'euros et le reste sera financé par la Banque mondiale et les autres bailleurs.

Elle a précisé que le reste des ouvrages spécifiques au réseau seront départagés entre la BM et les bailleurs européens.



■ **Imed Amara**



■ **Raoudha Haouala**

Raoudha Haouala a fini par noter que le délai global d'exécution de ce projet expirerait au mois de juillet 2028, date probable de mise en service. « Nous sommes en finalisation de la phase pré-qualification aussi bien pour les stations de conversion que pour le câble souterrain et on espère finaliser d'ici fin octobre 2023 pour procéder au lancement des

appels d'offres », a-t-elle précisé. Et d'ajouter : « Au niveau des procédures, l'un des annexes du grant agréement a clairement noté que la passation du marché se fera selon la réglementation européenne ».

Nouvelle impulsion de l'UE vers l'Est, un nouvel élan au bénéfice du Sud



Luis Felipe Fernandez de la Pena

Lors de son intervention dans le cadre de cette première session du forum, Luis Felipe Fernandez de la Pena, ancien ambassadeur d'Espagne à Moscou et Ankara a mis en exergue l'impact des mutations géopolitiques sur l'espace euro-méditerranéen et sur les relations euro-méditerranéennes dans le passé et aujourd'hui.

« Les changements géopolitiques ont cadré dans le passé l'évolution des relations euro-méditerranéennes et il serait intéressant d'examiner les conditions géopolitiques actuelles, afin d'essayer d'y cerner les projections sur le développement de l'espace méditerranéen », a-t-il affirmé.

Il a, dans ce contexte, cité la première initiative globale européenne sur la Méditerranée, à savoir la CCM (Conférence pour la sécurité et coopération méditerranéenne) initiée en 1990 au moment où le monde bipolaire commençait à s'effacer.

« Cette initiative conjointe de l'Espagne et de l'Italie avait pour objectif de transférer et d'échanger l'expérience qu'on a eue en Europe avec la guerre froide au niveau de la Méditerranée. Cette initiative a été très bien accueillie », a-t-il précisé.

Il a ajouté que cette initiative a été suivie 5 ans plus tard par le processus de Barcelone qui incarnait l'Union pour la Méditerranée puis par la politique de voisinage lancée par l'UE en 2003 à l'aube du grand élargissement à l'Est en 2004 en tant que mesure d'accompagnement et de rééquilibrage.

Selon Luis Felipe Fernandez de la Pena, la nouvelle impulsion de l'UE vers l'Est va réclamer un nouvel élan d'équilibre au bénéfice du Sud. Dans ce contexte, il a noté que les changements géopolitiques sont régulièrement accompagnés de transformations des paradigmes dans des domaines interdépendants, à savoir économique et sécuritaire.

« Le paradigme économique de la pré-Deuxième Guerre mondiale, le new deal social-démocrate, plus étatique et égalitaire comportant une globalisation modérée, a été remplacé à partir des années 70 par le paradigme néolibéral, moins égalitaire et responsable de l'hyper-globalisation. A partir de la crise 2007-2008 s'entame la recherche d'un nouveau paradigme, protectionnisme, politique industrielle, fragmentations géoéconomiques », a-t-il noté.

S'agissant du domaine sécuritaire, il a noté que le paradigme bipolaire de la guerre froide fut remplacé à partir des années 1990 par le paradigme unipolaire qui commence, à son tour, à décliner particulièrement à partir de la crise 2007-2008.

« On se retrouve aujourd'hui encore à la recherche d'un nouveau paradigme qu'on devine plus multipolaire. Nous sommes donc dans une phase de transition en quête d'un nouveau paradigme géopolitique. Au début d'une phase de transition, on retourne d'habitude en arrière, vers des paradigmes précédents plus familiers en économie, plus égalitaires et protectionnistes et en sécurité, au paradigme bipolaire USA/Chine jusqu'à ce qu'un nouveau paradigme soit développé, combinant un élément ancien et une formule nouvelle », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne l'impact de ces mutations géopolitiques sur la Méditerranée, il a noté que, premièrement, la transition entre un monde unipolaire et un monde bipolaire entraîne en premier lieu l'ouverture et le desserrement des espaces géopolitiques avant de déboucher sur une multipolarité plus stable.

Deuxièmement, la réorganisation des espaces géopolitiques pourrait conduire à l'émergence des espaces euro-asiatiques donnant ainsi lieu à une plus grande modification de l'espace méditerranéen.

Troisièmement, la multipolarité ouvrira des possibilités pour une très grande versatilité des alignements et alliances et demandera une approche globale plus inclusive et coopérative.

Et quatrièmement, les cadres actuels des coopérations euro-méditerranéennes devraient être renforcés en s'appuyant sur les principes de différenciation. « L'horizon du nouvel élargissement de l'UE à l'Est au cours de cette décennie demandera une nouvelle impulsion d'ambitions au bénéfice du Sud et c'est le grand défi », a-t-il affirmé. Selon lui, les projets de réformes institutionnelles de l'UE qui devraient précéder l'élargissement de l'UE à l'Est pourraient ouvrir de nouveaux espaces d'engagement avec les voisinages du Sud. Dans ce contexte, il a évoqué la possibilité pour les pays du Sud d'avoir le sta-



tut d'invité ou d'invité permanent.

« Cette dynamique d'élargissement nouveau de l'UE vers les candidats de l'Est (Ukraine, Géorgie, les Balkans, etc.) va gagner en substance et en vitesse. De la même façon qu'on a lancé cette politique de voisinage en 2003 à l'aube du macro-élargissement de l'UE à l'Europe centrale et orientale en 2004, on doit faire de même, c'est l'obligation historique ! C'est la responsabilité d'accompagner cette dynamique vers l'élargissement à l'Est avec un renfort des relations avec le Sud. C'est vital pour l'Europe ! » a-t-il conclu.

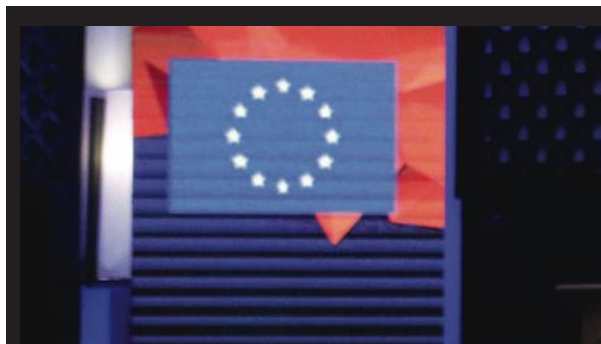
Quelles relations euro-méditerranéennes face à la montée du populisme en Europe ?

Ce panel a ouvert la voie à un débat très constructif et suscité les inquiétudes des participants au forum quant à l'avenir des relations euro-méditerranéennes dans le contexte actuel des mutations géopolitiques.

Ouvrant le débat, Slim Tlatli, ancien ministre, est revenu sur le concept de souveraineté économique et de redéploiement industriel évoqué par l'Europe après la crise de la Covid en 2020 et 2021. Dans ce contexte, il a estimé que les pays du Sud de la Méditerranée et en particulier la Tunisie, ont un potentiel important pour le développement d'un partenariat rénové notamment autour de ce concept. « Nous pensons que ce redéploiement peut englober les pays de voisinage du Sud de la Méditerranée, y compris la Tunisie », a-t-il affirmé.

De son côté, Adel Ben Youssef, professeur d'économie à l'université de Nice, a estimé que la montée en puissance de mouvements populistes dans plusieurs pays de l'Europe constitue un obstacle aux opportunités renouvelées. « Lors de ce panel, on a rappelé l'histoire de cette volonté commune de converger vers les années 80 où l'Europe était apaisée politiquement et gouvernée par le Centre-droit et par la Gauche. Ce n'est donc pas l'Europe d'aujourd'hui où on a un populisme fort qui menace la majorité des grandes démocraties européennes et qui la tient prisonnière pour ne pas avancer davantage vers le Sud. La situation politique européenne n'est pas celle des années 80 et 90 » a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Comment peut-on aujourd'hui aller au-delà et se frayer un chemin alors qu'on voit aujourd'hui cette montée du populisme en Europe et partout dans le monde ? »

Par ailleurs, Adel Ben Youssef a évoqué la question de la digitalisation en tant que second axe de la thématique de la 25e session du FIR. Il s'est dans ce contexte interrogé sur la nature de la trajectoire digitale et numérique commune que l'on veut mettre en place dans l'espace méditerranéen. Il explique que cette trajectoire déterminera les rapports entre les pays des deux rives de la Méditerranée. « Soit on est dans une logique de complémentarité entre les deux rives, soit dans une trajectoire de remplacement », a-t-il indiqué. ■



بـ CLICK الدنيا WALLET بين يديك



BTKPAY



أبعث فلوس

خّصّ

إجبد فلوس

GET IT ON
Google Play

Download on the
App Store

EXPLORE IT ON
AppGallery



LA BANQUE GLOBALE



Migration irrégulière L'approche actuelle est-elle vraiment la bonne?

La question migratoire est une problématique de longue date, mais la crise de 2023 est inédite, compte tenu de son impact sur les populations, de l'ampleur des trafics des êtres humains et de ses causes. En effet, aujourd'hui, les migrants ne fuient pas uniquement la pauvreté et le chômage, mais aussi la sécheresse et les changements climatiques. C'est surtout une question politique qui préoccupe les deux rives de la Méditerranée, surtout celle du Nord, où les pays dits développés ne veulent plus voir débarquer des migrants en quête d'une vie meilleure qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas leur accorder. C'est un très vaste sujet aux enjeux humains énormes qui a été discuté lors de la XXVe session du Forum International de Réalités. Experts tunisiens et étrangers et représentants de pays européens étaient présents pour en débattre, parfois sans langue de bois du côté tunisien.

PAR MOHAMED FAKHRI KHLISSA

Après une première session consacrée au partenariat euro-méditerranéen, le bal de la XXVe session du Forum International de Réalités s'est poursuivi avec l'épineuse question migratoire, objet de toutes les tensions et controverses. Les panélistes sont notamment revenus sur les causes d'un tel phénomène qui pousse des milliers de personnes à braver la mer et la mort dans l'espoir d'une vie meilleure, mais qui sont vite rattrapées par la dure réalité une fois arrivées à destination, si elles y parviennent par miracle.

Outre les causes d'un tel phénomène, certains panélistes ont mis en exergue les dysfonctionnements au niveau des

différents instruments sécuritaires et juridiques qui ont été mis en place pour gérer les flux migratoires, parlant même de violations, dans de nombreux cas, des Droits fondamentaux des migrants.

Des flux migratoires intensifiés par des perspectives socio-économiques peu encourageantes et le climat

"Les perspectives socio-économiques font partie des principales causes des flux migratoires [dans la zone euro-méditerranéenne]", a commencé par dire Xavier

Aragall, chef du programme *Migrations et Euromed Survey* au sein de l'Institut européen de la Méditerranée. L'expert a rappelé la signature du Mémoire d'accord entre la Tunisie et la Commission européenne en juillet 2023. Celui-ci, selon lui, devrait être finalisé avant la fin de l'actuelle année par la présidente de la Commission, Ursula Von Der Leyen.

Toutefois, avant de procéder à cette finalisation, il convient de tenir compte des politiques nationales et de la souveraineté des pays, que ce soit la Tunisie ou les autres pays européens.

En plus des perspectives socio-économiques peu enthousiasmantes, les changements climatiques font partie des principales causes qui expliquent l'intensification des flux migratoires allant vers l'Europe à travers les pays de transit à l'instar de la Tunisie. Ce dernier facteur influence ces flux à court et moyen termes, respectivement à cause des catastrophes naturelles et des changements plus durables, sécheresse, montée des eaux... Ce dernier point a un impact direct sur le cycle agricole qui est bouleversé par tant de changements, ce qui prive les habitants locaux de sources de revenus et de moyens de subsistance.

La perception de la migration irrégulière et de ses causes en chiffres

Xavier Aragall a présenté les résultats d'une enquête sur la perception de la migration irrégulière en Tunisie. Elle a été réalisée par l'Institut Européen de la Méditerranée. Il en ressort que 67% des Tunisiens pensent que le phénomène s'explique par l'absence de perspectives socio-économiques et 15% disent que c'est à cause des conflits. 10% d'entre-eux pensent que des migrants décident de traverser les frontières afin de retrouver leurs familles et 1% affirment que c'est à cause des changements climatiques.



■ **Xavier Aragall**

Que faut-il faire dans ce cas pour limiter la migration irrégulière ? Pour 25% des Tunisiens, il faut notamment agir au niveau de la coopération internationale en matière de développement. 16% d'entre-eux estiment qu'il faut réduire le chômage.

Les personnes sondées ont également été appelées à évaluer l'action de l'Union européenne dans le traitement de la question migratoire, et d'après les chiffres présentés, le mécontentement est manifeste. En effet, 43% estiment que l'intégration des migrants est mauvaise ou très mauvaise. Au niveau de la lutte contre la traite des personnes, 34% pensent que l'action de l'Union est mauvaise ou très mauvaise.

D'autre part, 41% des Tunisiens affirment qu'il faut développer des voies légales et sûres pour la migration en

tant qu'alternative au recours à la migration clandestine et 29% qu'il faut mettre en place des solutions économiques. Dans ce même ordre d'idées et afin de favoriser les voies légales des flux migratoires, 24% des Tunisiens soulignent qu'il est nécessaire de mettre en place des programmes circulaires de mobilité de la main-d'œuvre. 29% des personnes sondées appellent à une reconnaissance internationale des compétences et des diplômes tunisiens.

Comment l'Union européenne gère-t-elle les flux migratoires ?

Les différents mécanismes et instruments de la gestion des flux migratoires ont été au centre de l'intervention de Fatma Raach, Professeure universitaire et spécialiste des questions migratoires. L'externalisation de la gestion des frontières est l'un des principaux instruments utilisés par l'Union européenne.



■ **Fatma Raach**

Selon l'experte, c'est un phénomène que l'on peut observer au quotidien, lorsqu'un douanier tunisien, à titre d'exemple, inspecte le visa des voyageurs qui vont se rendre au Vieux continent. *"D'une certaine façon, le policier tunisien va jouer le rôle du garde-frontière de l'Europe"*, a-t-elle indiqué. Afin de mettre en pratique cet instrument, l'Union européenne a conclu des accords avec plusieurs pays du sud de la Méditerranée. Le but étant de les amener à autoriser l'installation de plateformes d'accueil et de centres d'accueil de réfugiés en contrepartie d'une aide financière. Chose, bien entendu, que la Tunisie a formellement rejetée. En ce qui concerne notre pays, Fatma Raach rappelle qu'il a signé des accords avec l'Union européenne. Ces derniers comportent des instruments juridiques, financiers et économiques. L'objectif est d'empêcher les migrants et notamment les demandeurs d'asile, d'aller en Europe. Les questions qui se posent, selon l'experte, sont les suivantes : ces instruments ont-ils été efficaces ? Les États sont-ils tous soumis aux mêmes obligations ?

Ce qui ne va pas dans les instruments de gestion des flux migratoires

Parmi les instruments mentionnés par l'experte, figurent le plan d'action de partenariat privilégié, la déclaration commune sur la mobilité - tous les deux en 2014 - et l'instrument européen de voisinage de 2015. Le but, pour l'Union européenne, est de contenir les migrants et les réfugiés en Tunisie. 80% des fonds débloqués dans le cadre de ces instruments ont été alloués aux projets de gestion de la frontière. Cela implique l'entraînement des garde-côtes, les équipements, les sauvetages en mer...

“Un manque de transparence et de suivi”

D'un autre côté, selon l'experte, l'Union européenne a pratiqué une certaine instrumentalisation concernant l'interprétation de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, notamment au sujet des secours apportés aux migrants. *“Il existe des pays européens qui ont refusé de leur porter secours, alors que c'est une obligation”*, a-t-elle assuré.

Fatma Raach déplore aussi le manque de transparence pour tous ces instruments mis en place pour la gestion des flux migratoires. Tout d'abord, ils ne sont pas rendus publics. Ensuite, les pays européens pratiquent une certaine *“conditionnalité”* qu'ils appliquent au niveau de leur politique des visas. En d'autres termes, les pays peu coopératifs verront leur quota baisser, ce qui s'est réellement passé avec la Tunisie. De fait, notre pays était considéré comme peu coopératif sur la question du rapatriement des migrants selon les autorités françaises. Il faut rappeler, selon l'experte, que l'Union européenne

voulait également que la Tunisie accueille des personnes non tunisiennes, ce que le pays a refusé.

D'un autre côté, elle déplore l'absence de mécanismes de suivi, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, il n'y a pas d'évaluation non plus, selon Fatma Raach. La politique de l'Union européenne est axée sur le volet sécuritaire, ce qui est contre-productif. De plus, les problématiques de fond, qui poussent les migrants à braver la mort, ne sont pas souvent traitées selon l'universitaire, à l'instar de l'éducation.

Le droit d'asile : les limites du système européen

Présent lors de la XXVe session du Forum International de Réalités, Salvatore Fabio Nicolosi, Professeur-assistant en droit européen et international à l'Utrecht University, a également abordé les limites de l'approche actuelle de la gestion des flux migratoires par les autorités du Vieux continent. Ces dernières détiennent pourtant un rôle majeur dans ce processus.

Un sentiment anti-européen provoqué par la politique de visas “discriminatoire” de l'Europe

Ce n'est un secret pour personne, un véritable sentiment anti-français et, plus généralement anti-européen, est constaté de part et d'autre en Afrique, y compris en Tunisie. Les raisons sont nombreuses. La politique migratoire, considérée comme *“néo-colonialiste”* et *“raciste”* par de nombreux citoyens, en fait partie. C'est le constat qui a été rappelé par Youssef Tlili, chercheur en droit public et en sciences politiques, qui était présent lors du Forum International de Réalités.

“Les Européens, malgré tout ce que l'on peut penser, ont besoin de migrants compte tenu de leur situation démographique et du vieillissement de leurs populations. Or, leur politique migratoire encourage la migration clandestine. L'accès au visa d'entrée en Europe est de plus en plus difficile”, a-t-il déclaré à Réalités Magazine.

Cette tendance est non seulement constatée pour les visas de travail, mais aussi pour les visas touristiques. Souvent, ces derniers sont associés, parfois à tort, à une volonté d'aller travailler sur le Vieux continent. Pourtant, les Tunisiens ont eux aussi le droit de le visiter, tout comme les autres selon le chercheur.

Il arrive que des personnes issues de certaines catégories sociales (juges, banquiers, hauts fonctionnaires, professeurs universitaires...) essuient des refus répétitifs. C'est ce qui enracine le sentiment anti-européen. *“Pour des raisons idéologiques, les Européens*

ne voient pas les conséquences de cette politique discriminatoire envers les Tunisiens et les autres migrants. C'est ce qui a conduit d'autres pays africains, à l'exemple du Burkina Faso, à développer un sentiment anti-français”, a fait savoir Youssef Tlili.

Le chercheur en sciences politiques considère que le Vieux continent stimule ce sentiment anti-européen, alors que nous vivons dans un monde qui a énormément changé depuis la fin de la Guerre froide en 1991. En tant que pays, la Tunisie ne peut pas faire grand-chose, à part contester. En fait, c'est un problème européen. Il n'y a pas de mal à se remémorer certains faits de l'Histoire selon le chercheur. L'Italie, rappelle-t-il, a produit près de 20 millions de migrants durant le XXe siècle. Les 1,5 million de migrants tunisiens ne représentent rien par rapport à ce chiffre.

D'un autre côté, il y a une question cruciale qui doit être posée selon le chercheur : Est-ce que l'Europe veut des formules gagnant-gagnant et s'ouvrir au monde, ou préférerait-elle continuer à se replier sur elle-même, à la limite du néo-colonialisme? ? C'est un repli justifié par la rencontre entre l'idéologie néo-libérale et le conservatisme. L'immigration choisie, laisse entendre Youssef Tlili, s'inscrit dans cette optique. *“Elle est dépréciative pour des pays comme la Tunisie. On prend ceux qui sont utiles et on laisse les autres. Or, il s'agit de personnes”*, a encore expliqué le chercheur.



■ Salvatore Fabio Nicolosi

Le système du droit d'asile, rappelle-t-il, a été conçu dans l'objectif de mettre en place des procédures uniformes et efficaces au sein de toute l'Europe, ce qui aurait pu offrir un statut approprié à tout ressortissant ayant besoin d'une protection internationale. Or, depuis leur mise en place en 1999, ces réglementations se heurtent à des problèmes structurels. À titre d'exemple, elles n'ont pas permis de gérer efficacement les situations d'urgence.

Autre constat établi par l'universitaire belge : les actions des États ne sont pas harmonisées, ce qui a empêché la mise en place d'un système uniforme. Aujourd'hui, il considère que le système est pratiquement inaccessible. D'un autre côté, Salvatore Fabio Nicolosi estime que l'Europe privilégie les solutions sécuritaires afin de gérer ses frontières, ce qui a été fait au détriment des solutions de protection.

L'épineuse question des atteintes aux droits fondamentaux des migrants

D'autre part, l'universitaire rappelle qu'il existe trois tendances politiques et législatives relatives à la gestion des flux migratoires. Tout d'abord, il s'agit de mettre au point un mécanisme permettant de faire face aux situations d'urgence. Ceci va permettre de surmonter les cas de force majeure dans le domaine de la migration et de l'asile. Ensuite, Salvatore Fabio Nicolosi parle de l'expansion des pouvoirs des agences migratoires, à l'exemple du FRONTEX. Il rappelle que ces dernières peuvent commettre des violations des droits de l'homme, d'autant plus qu'il n'existe pas de réponse judiciaire adéquate à ces atteintes.

La troisième tendance, poursuit-il, porte sur l'externalisation qui a été abordée, rappelons-le, par Fatma Raach précédemment. Dans l'optique de ce mécanisme, des accords sont conclus avec les pays tiers en échange d'une aide financière. Le Mémorandum d'accord signé par la Tunisie et l'Union européenne en est un exemple.

Ces données et ces tendances, d'après l'universitaire, traduisent les limites de la gestion actuelle des flux migratoires et de l'asile. Pour y remédier, il préconise une approche plus humanitaire, axée sur le respect des droits fondamentaux de l'homme.

La migration et ses retombées positives sur les économies italienne et tunisienne

La migration irrégulière, comme nous venons de le voir et comme les panélistes l'ont souligné, est un phénomène complexe qui présente tant de défis. Néanmoins, la migration, dans sa globalité, représente une opportunité sur

le plan économique à bien des égards. C'est justement ce qu'a souligné Mourad Fradi, président de la Chambre de commerce tuniso-italienne. Son intervention a permis de mettre en exergue les apports positifs du phénomène à l'économie italienne et sur le plan de la coopération entre l'Italie - premier partenaire économique de notre pays - et la Tunisie.

En 2022, la Botte comptait 5 millions de migrants, dont 3,5 millions venant de régions non européennes. Les travailleurs migrants, d'après Mourad Fradi, contribuent au PIB italien à hauteur de 9%. Pas seulement : leur contribution s'élève à 17,9% du PIB du secteur agricole, à 16,9% du PIB du secteur touristique et à 16,3% du PIB du secteur des constructions et des travaux publics. Plus encore, 10% des entrepreneurs en Italie sont des migrants, soit environ 570 000 entreprises. Dans cette même optique, Mourad Fradi souligne que le lancement de nouvelles entreprises par des migrants a bondi de 31,6% en 2022 par rapport à 2021.

L'Italie cherche activement des travailleurs tunisiens

Qu'en est-il de la coopération entre la Tunisie et l'Italie ? Selon le président de la Chambre de commerce tuniso-italienne, nos amis Italiens sont friands de la main-d'œuvre tunisienne. C'est surtout valable pour les soudeurs. La pénurie de main-d'œuvre coûte environ 15 milliards de dollars à l'Italie selon Fradi. "C'est une véritable stratégie qui a été mise en place par l'Italie pour la Tunisie. Les deux pays travaillent énormément sur la formation professionnelle", a-t-il souligné.

Côté tunisien, notre pays abrite 900 entreprises italiennes. Là encore, le volet de la formation est privilégié. Les cursus proposés permettent aux travailleurs tunisiens de se rendre en Italie qui est donc activement à la recherche de talents étrangers. D'ailleurs, les organisations patronales italiennes mènent elles-mêmes les recherches, proposant des CDD et des CDI avec des rémunérations conséquentes. Bien entendu, il n'y a pas que la Tunisie qui soit visée. "En moyenne, les besoins annuels de l'Italie sont estimés à 25 000 travailleurs non saisonniers qui peuvent venir de plusieurs pays comme l'Algérie, la Tunisie et l'Albanie", a expliqué Mourad Fradi. Il s'agit, de ce fait, de flux migratoires bénéfiques pour toutes les parties.

Joséphine Frantzen, ambassadrice des Pays-Bas en Tunisie, prône une migration circulaire

Le panel sur les enjeux migratoires a été clôturé avec l'intervention de Joséphine Frantzen, ambassadrice des Pays-Bas en Tunisie, qui a rappelé « la complexité du phénomène dont nous parlons. Un partenariat est requis



■ Mourad Fradi

Le mémorandum d'accord entre la Tunisie et l'UE entrera-t-il en vigueur malgré les divisions au sein de l'Union ?

Lors de sa signature par la Tunisie et l'Union européenne en juillet 2023, le mémorandum d'accord et ses 5 piliers - notamment celui de la question migratoire - a attiré les foudres de certains pays membres au sein de l'Union européenne. De fait, ils voient d'un très mauvais œil le fait que les autorités européennes aient accepté d'aider la Tunisie malgré les réserves qu'ils ont émises, même si, rappelons-le, le mémorandum d'accord n'est toujours pas mis en application. L'ancien ambassadeur d'Espagne à Moscou et à Ankara, Luis Felipe Fernandez de La Peña, a été interpellé par Réalités Magazine sur la question en marge du Forum International de Réalités, notamment sur ces divisions au sein de l'Union. "J'ai confiance que l'on parviendra à trouver

un consensus. C'est ainsi que les décisions sont prises au sein de l'Union européenne. Il existe des sensibilités et des intérêts. Au début, ils peuvent diverger, mais ils finissent par converger", a-t-il dit.

Il poursuit en affirmant que c'est en cela que réside "l'alchimie" de la construction européenne. "Je suis convaincu qu'il y aura un consensus profitable aussi bien pour l'Union Européenne que pour la Tunisie", a-t-il assuré. Concernant les solutions possibles qu'il faudra trouver afin de résoudre la crise migratoire, le diplomate espagnol considère qu'il s'agit d'un grand défi qui "implique des responsabilités historiques de part et d'autre". "Nous devons relever ce défi ensemble", a-t-il encore déclaré.

afin de pouvoir élaborer des solutions efficaces. Aussi, la réponse doit-elle être globale ».

La diplomate, dans cette optique, s'est exprimée sur le mémorandum d'accord conclu par la Tunisie et l'Union européenne. Elle rappelle qu'il n'est pas seulement axé sur la migration, mais aussi sur d'autres domaines de coopération à l'instar de l'éducation.

En ce qui concerne les flux migratoires, l'ambassadrice estime qu'il est nécessaire

de les inscrire dans une logique de développement. Cela requiert un travail sur les flux légaux, ce qui implique, à titre d'exemple, la mise en place de formations qui constitueront la clé pour partir en Europe. Cependant, il faut aller au-delà en misant sur une migration circulaire qui profite à toutes les parties.

En outre, un tel concept devrait amener les différents pays à travailler sur l'employabilité, une gestion plus efficace des frontières ainsi que le soutien humanitaire. "Tout doit être fait dans le respect des droits de l'homme et du droit international. La migration est un problème complexe qui s'inscrit dans la durée. D'où l'importance du partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne", a conclu Joséphine Frantzen, ambassadrice des Pays-Bas en Tunisie.

Entre les discours et la dure réalité

À travers leurs interventions, les panélistes ont mis en exergue l'importance d'une solution globale afin de résoudre la crise migratoire. Différents instruments ont été

mis en place, mais force est de constater que très peu de résultats ont été obtenus à l'heure actuelle. La Méditerranée conserve son triste surnom de cimetière marin. En effet, plus de 2500 personnes y ont perdu la vie en essayant de rejoindre clandestinement le vieux continent depuis le début de 2023, selon une responsable au sein du Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) des Nations unies, qui s'est exprimée en septembre 2023 dans les médias.

Les passeurs, la pauvreté et les changements climatiques ne sont pas les seules causes de ce drame; il y a aussi l'absence manifeste d'une volonté politique sérieuse, notamment du côté européen. De plus, c'est toujours l'approche sécuritaire qui est privilégiée, au détriment de toute initiative plus durable, sociale et humaine, ce qui traduit un décalage entre les discours et la réalité.

Le fait que le Mémorandum d'accord de juillet 2023 ne soit toujours pas entré en vigueur, montre aussi cette absence de volonté politique de la part de nos voisins européens qui, visiblement, ne parviennent toujours pas à proposer des solutions *win-win* aux pays de la rive sud de la Méditerranée et de l'Afrique subsaharienne en général. Pendant que le blocage persiste, pendant que chaque partie veut tirer vers elle la couverture, des milliers de personnes poursuivent leur funeste projet migratoire, bravant la mort et la mer, préférant prendre le risque de sombrer dans l'oubli au lieu de vivre une réalité devenue insoutenable sur notre propre continent. Il faut s'interroger aussi sur l'origine de la situation actuelle en Afrique, ayant poussé les Africains à quitter leur propre demeure. Et là, tout le monde, sans exception, a son examen de conscience à faire. A bon entendeur... ■



■ Joséphine Frantzen



Laboratoire
Pharmaceutique
Citoyen

GRUPE SAIPH **4** Sociétés

saiph
En Tunisie

1

Société mère et complexe industriel pharmaceutique en Tunisie

- **5 Usines • 750 Employés**
- **1^{er} Fabricant** de médicaments cardiovasculaires et d'antibiotiques génériques
- Lauréat **FIPA AWARD** du meilleur investisseur
- Lauréat du prix **RSE** de l'**Arab Investor Award**

saiphivoire

2

- Coopération **sud-sud**
- Nouvelle usine pharmaceutique en **Côte d'Ivoire** comprenant **3 unités** pour la fabrication des formes stériles, solides et liquides

• Plateforme de distribution de médicaments pour toute **l'Afrique subsaharienne**

- **23 Millions d'Euros** d'investissements

steripharm

3

Nouvelle unité industrielle spécialisée dans la fabrication de médicaments stériles

ifrikiasanté

4

Société de promotion et d'information médicale et scientifique

USINE

Km 24, Route de Zaghouan
Bourabiaa BP 61- 1145
Mohamadia - Tunisie
Tél. (+216) 79 397 020

PROMOTION

62 av du lac nord
Les jardins du Lac 2
1053 , Tunis
Tél. (+216) 71 196 126



www.saiph.com.tn



Transformation digitale en Tunisie Comment faire face aux nombreux obstacles ?

Depuis des années, on parle souvent de la transformation digitale en Tunisie. Digitaliser l'Administration, la Santé, l'Education... Certes, les pouvoirs publics n'ont pas ménagé leurs efforts afin de mettre en place des stratégies et des plans d'actions visant à démocratiser le numérique et à moderniser les infrastructures. Toutefois, il y a encore du pain sur la planche. Ces questions ont été au centre d'un panel organisé dans le cadre du XXVe Forum International de Réalités. Des Expert(e)s tunisien(ne)s et des représentant(e)s des pays partenaires de la Tunisie étaient présents pour partager leur vision du numérique et des façons de permettre à notre pays de s'inscrire dans l'air du temps.

PAR MOHAMED FAKHRI KHLISSA

Dans un pays quelconque, le niveau de digitalisation dépend étroitement de la qualité des infrastructures. Si ces dernières sont faibles, il sera difficile d'entamer une transformation digitale en bonne et due forme. La Tunisie, même si plusieurs avancées ont été accomplies, est encore à la traîne si nous la comparons à d'autres pays. C'est d'ailleurs ce que plusieurs experts ont rappelé lors du débat qui a suivi les panels des conférenciers.

L'intelligence artificielle : le véritable avenir du numérique

Dans le village planétaire actuel, ce n'est plus de la digitalisation dont nous parlons, mais d'une technologie

qui a révolutionné de nombreux domaines, à savoir l'intelligence artificielle. Les géants de la *Silicon Valley* s'y sont déjà projetés en réfléchissant à l'associer à d'autres technologies tout aussi impressionnantes à l'exemple de la réalité virtuelle. *“La vision, nous l'avons déjà en Tunisie. Ce qu'il nous faut, c'est le courage politique. Nous sommes encore en retard dans plusieurs domaines, tel que le code de change. Concernant le numérique, les Tunisiens font encore face à des problèmes de qualité, notamment en matière de connectivité. Il y a 10 ans, il aurait été normal de parler d'un tel problème, mais pas aujourd'hui, alors que des pays se sont déjà lancés dans l'intelligence artificielle générative. Il faut laisser*



■ **Rym Akremi Ben Dhief**

les jeunes travailler en toute liberté, sans barrières”, ont affirmé les différents experts qui étaient présents lors du débat.

Néanmoins, comme souligné par Rym Akremi Ben Dhief, ancienne DG de Topnet et directrice centrale Tunisie Telecom modératrice du panel, malgré ce retard, la Tunisie présente un niveau respectable dans le domaine digital. Selon une étude réalisée par *SpeedTest*, la connectivité tunisienne atteint, en moyenne, un débit de

8,59 mbits/s. Toutefois, nous restons derrière l'Algérie, le Maroc et l'Égypte. Notre indice d'inclusion numérique est de 75 points sur 100. C'est encourageant, mais ce chiffre, il faut le rappeler, cache une dure réalité: 39% des Tunisiens n'ont pas accès à Internet.

Le réseau et l'Internet en Tunisie vus par l'ambassade de la Finlande



■ **Sepponen Teemu**

Le premier panel de la thématique dédiée à la transformation digitale a été présenté par Sepponen Teemu, ambassadeur de la Finlande en Tunisie. “Depuis mon arrivée en Tunisie, j'ai toujours été impressionné par les compétences des Tunisiens dans le domaine technologique. Les ingénieurs du pays sont de très haut niveau, tout en étant capables de concourir avec ceux de n'importe quel pays”, a-t-il commencé, rappelant

que la Tunisie est le seul pays arabe à avoir pris part au programme Horizon Europe. Celui-ci, à titre de rappel, vise à renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union européenne, tout en stimulant la compétitivité de son industrie.

Le diplomate a salué la qualité des réseaux mobiles en Tunisie, tout en soulignant l'importance de travailler davantage sur la fibre, notamment dans les structures économiques. “S'il y avait une meilleure connectivité dans les mines de phosphates, la productivité aurait été plus élevée”, a-t-il indiqué.

La Finlande et le digital

Afin d'atteindre un niveau aussi élevé en matière de digitalisation, les Finlandais ont dû travailler très dur. Après l'indépendance du pays en 1917, les pouvoirs publics ont énormément misé sur l'éducation. Durant les années 60, explique l'ambassadeur, le pays a dû faire face à une importante vague d'émigration. Ce sont des populations qui avaient fui la pauvreté.

“Le système éducatif finlandais a été conçu dans un objectif précis : garder les Finlandais dans le pays.

Aujourd'hui, notre système scolaire est très compétitif. Nous considérons que chaque élève doit suivre sa propre voie. Nous faisons partie des premiers pays à avoir fourni des repas gratuits [dans les établissements scolaires]. Nous avons également énormément travaillé sur l'égalité des chances. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pratiquement pas d'écoles privées. Nous voulions un système au service du citoyen et non le contraire. L'aspect social est aussi important à nos yeux. Notre approche est pragmatique”, a expliqué le diplomate.

Au niveau de la digitalisation, poursuit-il, notre pays a fait le tri en choisissant ce qui lui convient. À titre d'exemple, la Finlande n'a pas adopté le vote en ligne compte tenu des risques qu'il présente. “Lorsque nous avons lancé la 5G, nous avons vendu les licences aux opérateurs à bas prix, ce qui leur a permis d'investir davantage. Les résultats étaient au rendez-vous : des prix bas pour les consommateurs avec une bonne couverture”, a déclaré Sepponen Teemu, ambassadeur de la Finlande en Tunisie, ajoutant qu'il existe plusieurs similitudes entre les deux pays.

La stratégie digitale de l'État tunisien

Les pouvoirs publics, comme souligné précédemment, déploient beaucoup d'efforts en vue d'améliorer les infrastructures digitales en Tunisie. Karima Mahmoudi, directrice centrale de l'Observatoire national des télécommunications, était présente lors du Forum International de Réalités pour le rappeler. L'Instance à laquelle elle appartient, à titre d'information, a pour mission d'assurer une concurrence saine et loyale au niveau des services et d'accès aux télécommunications. L'État, explique Karima Mahmoudi, mène actuellement un bon nombre de projets numériques. “Toute transformation digitale est basée sur la culture, l'usage, la technologie et la stratégie. Pour la mener à bien, il faut réunir tous ces éléments”, a-t-elle indiqué. Dans cette optique, les pouvoirs publics ont mis au point une stratégie nationale s'étalant sur la période 2021-2025.



■ **Karima Mahmoudi**

Des projets ambitieux

À ce niveau, le ministère des Technologies travaille sur le code du numérique. Celui-ci inclut la communication électronique ainsi que le droit à la liberté numérique. Le texte met aussi l'accent sur l'infrastructure. “Dans cet ordre d'idées, nous voulons encourager le partage du réseau d'accès, promouvoir le très haut débit et encourager le déploiement de la 5G”, a-t-elle précisé.

Cette mise à jour du cadre réglementaire des TIC en Tunisie prévoit également la mise en place d'un ser-

vice universel, d'un tarif social et de subventions des équipements. Le commerce électronique ne sera pas en reste. Ce volet prévoit le développement des infrastructures fixes et mobiles par le biais du déploiement de la fibre optique et des réseaux mobiles 3G, 4G LTE et 5G. Figure aussi la digitalisation de l'Administration et la connectivité dans les établissements scolaires.

Pour ce dernier point, Karima Mahmoudi rappelle qu'un projet conçu en partenariat avec la Banque mondiale (BM) a été lancé. *"Notre objectif est de couvrir 3000 écoles avec la fibre optique, ce qui devrait permettre à environ 1,5 millions d'élèves d'en profiter"*, a-t-elle indiqué. La directrice centrale de l'Observatoire national des télécommunications a rappelé que la stratégie nationale de la transformation digitale comporte d'autres axes tout aussi essentiels, en plus de la mise à jour du cadre réglementaire. Nous retrouvons, à titre d'exemple, la cybersécurité, le renforcement des capacités, le développement de la culture numérique ou encore l'inclusion sociale numérique et financière.

Comment favoriser l'accès aux nouvelles technologies ?

Malgré tous ces projets ambitieux, Karima Mahmoudi admet qu'il y a encore du pain sur la planche dans le numérique. L'essentiel, aujourd'hui est de parvenir à permettre à tous les Tunisiens d'accéder aux nouvelles technologies. Cela commence par la collecte des données, ce qui permet de dresser un état des lieux de la situation et d'en tirer des conclusions.

L'Observatoire national des télécommunications collecte des données, mais il en fournit également pour le compte de différents organismes nationaux et internationaux. *"En ce qui concerne la qualité des services numériques, l'Observatoire publie régulièrement les résultats de ses enquêtes. Nous avons constaté que les opérateurs se sont inscrits dans une logique de compétitivité-prix. Nous les avons alors incités à travailler davantage sur la qualité"*, a souligné Karima Mahmoudi.



Toujours dans l'optique d'améliorer la qualité des services et de favoriser l'accès aux nouvelles technologies, la directrice centrale explique que l'Observatoire travaille sur la régulation par la data. *"Nous utilisons toutes ces informations afin d'orienter le marché vers la bonne direction. Dans cette même optique, nous allons mettre en place des micro-régulateurs sur tout le territoire. Grâce à des applications, le citoyen pourra lui-même évaluer la qualité des prestations. Les données collectées seront ensuite publiées, ce qui incitera les opérateurs à améliorer encore leurs services. L'un des points sur lesquels nous travaillons porte sur la durée de l'engagement du client auprès des opérateurs. Nous ferons en sorte qu'il puisse changer d'opérateurs au bout de 13 mois d'abonnement au lieu de 24 en cas d'insatisfaction"*, a encore expliqué la directrice centrale de l'Observatoire national des télécommunications.

Les paradoxes et les disparités technologiques de la Tunisie



■ **Tarek Chelaifa**

Présent lors du Forum international de Réalités, Tarek Chelaifa, senior manager au sein de GSMA en Tunisie, a dressé le même constat que celui de Karima Mahmoudi : en matière d'infrastructure, la Tunisie n'a rien à envier aux autres pays, mais il y a encore du travail à faire. Le taux de couverture de la

3G a atteint 99%. Il est de 90% pour la 4G LTE. Cette performance a permis à de nombreuses entreprises de s'installer en Tunisie.

Mais il existe quelques points noirs à signaler selon le senior manager de la GSMA. En effet, 42% de la population tunisienne se trouvent dans les zones couvertes par le réseau, mais ils ne l'utilisent pas. Ce paradoxe s'explique par plusieurs éléments selon Tarek Chelaifa. Il y a le manque de compétences numériques, la faiblesse des équipements - des appareils non adaptés -, ou encore la culture.

Autre chiffre qu'il a avancé : 40% seulement de la population sont bancarisés. Dans la grande majorité des cas, le commerce est pratiqué en cash, ce qui exclut l'e-commerce et les plateformes 100% digitales.

Des opportunités à saisir malgré les obstacles

La Tunisie, poursuit Tarek Chelaifa, a réussi à développer l'image d'une destination privilégiée pour les technologies. *"C'est une bonne chose, mais les barrières sont encore nombreuses"*, a-t-il dit. Et pour cause : les entrepreneurs sont généralement limités par la taille du

marché et par le manque de sources d'investissements. "Il est difficile de prospérer avec une carte technologique plafonnée à 100 000 dinars", a-t-il regretté. Or, pour que la Tunisie devienne effectivement un hub technologique, il faut enlever toutes ces barrières. Certes, il est possible que notre pays subisse quelques conséquences, à l'exemple de la dévaluation du dinar, mais ce pas, s'il est franchi, permettra à plusieurs entreprises de se développer à l'échelle internationale. Autre possibilité évoquée par Tarek Chelaifa: la Tunisie peut faire en sorte d'attirer ce que l'on appelle les "digital nomades". Ce sont des travailleurs en Freelance qui ont la possibilité de travailler n'importe où et d'apporter une grande valeur ajoutée. Plusieurs pays ont suivi cette piste, à l'instar de la Thaïlande qui a mis en place un visa spécial et un ensemble d'avantages destinés à ces travailleurs nomades. Ce serait un projet ambitieux selon Chelaifa, mais force est de constater qu'en Tunisie, il n'y a même pas encore de statut pour les Freelancers.

Le digital en Tunisie : du potentiel qu'il faut exploiter



■ Kaïs Mejri

Les panels ont été clôturés par l'intervention du directeur général de l'Agence foncière industrielle (AFI), Kaïs Mejri, qui a, lui aussi, évoqué le potentiel mal exploité de la Tunisie dans le domaine numérique et dans la transformation digitale. Dans plusieurs pays, la part du digital dans le PIB s'élève à 25%. Elle n'est que de 7 à 10% pour la Tunisie.

"Cela montre que nous avons encore des difficultés à exploiter des projets numériques en vue de stimuler la croissance économique", a expliqué Kaïs Mejri. Notre monde, aujourd'hui, est basé sur le facteur temps. Celui-ci représente la monnaie la plus chère de notre économie. Quant au numérique, c'est un catalyseur par excellence qui stimule les autres transitions, qu'elles soient économiques, écologiques, ou même politiques.

Comment mener à bien la transition numérique ?

Il existe, selon Kaïs Mejri, trois axes permettant de mener la transition numérique. Tout d'abord, il faut instaurer une bonne gouvernance. Cela passe par la réforme du cadre juridique pour qu'il puisse s'inscrire dans l'air du temps. "Plusieurs textes sont en retard par rapport aux exigences et aux enjeux internationaux, à l'instar de celui sur l'utilisation des drones et de l'intelligence artificielle. Le volet institutionnel est tout aussi opaque. Aussi, il faut instaurer un peu plus de souplesse



pour que les institutions puissent travailler en harmonie avec le secteur privé, et c'est sans compter les financements. En Tunisie, nombreuses sont les réformes, mais elles doivent être financées", a expliqué Kaïs Mejri.

Le second axe concerne les infrastructures. Les projets en cours sont nombreux. Il faut accélérer leur concrétisation. Cela suppose, aussi, qu'il faut argumenter la puissance de calcul, de stockage et de data.

Enfin, le dernier axe porte sur les talents. Sur ce plan, il faut être capable de les garder. Dans cette optique, il faut mettre en place une politique efficace pour les attirer vers le secteur public. Dans ce même ordre d'idées, il est essentiel de concevoir un écosystème efficace. À cet effet, il faut former des talents capables de travailler en *networking* et non de manière isolée.

Comment faire de la Tunisie un hub numérique ?

C'est une affirmation que nous entendons souvent : "la Tunisie est un hub numérique". Selon le DG de l'AFI, ce n'est pas le cas. D'autres pays ont réussi à le devenir, à l'instar de la Turquie dans le domaine du transport aérien ou des pays du Golfe qui sont devenus des hubs financiers.

En Tunisie, Kaïs Mejri considère que nous n'avons pas réussi à développer le marché. "Toutes les initiatives qui ont été prises sont orientées vers la technologie, sans prendre en compte leur impact sur le marché. Il faut aussi être capable de travailler sur le marché international et non pas uniquement à l'échelle nationale, ce qui implique un changement de paradigmes. L'approche, en d'autres termes, doit être focalisée sur le client et le marché au-delà de la technologie. Sur ce point, la Tunisie a un grand potentiel sachant qu'il existe plusieurs réussites. Ce sont des start-ups qui ont exporté leur potentiel à l'international, profitant de cet écosystème. C'est ce qui leur a permis d'échapper aux barrières en Tunisie, à l'exemple de la lenteur administrative, du code de change et des difficultés d'accéder à un financement", a encore expliqué le directeur général de l'AFI pour conclure. ■



Digitalisation et inclusion financière

Un retard flagrant, des pertes colossales!

« La transition digitale pour une inclusion financière » a fait l'objet d'une session présidée par Hakim Ben Hammouda, ancien ministre des Finances lors de la première journée du 25e Forum international de Réalités qui s'est tenu les 19 et 20 octobre à Hammamet sur le thème : « La Tunisie face aux mutations géopolitiques à l'ère de la digitalisation ».

PAR KHADIJA TABOUBI

Radhi El Meddeb, président du conseil du centre financier aux entrepreneurs, a annoncé que le taux de bancarisation qui mesure la proportion de personnes de plus de 18 ans ayant accès aux services bancaires ou postaux était de 48% depuis 35 ans, contrairement à aujourd'hui où plus de 50% de la population tunisienne a un



■ Hakim Ben Hammouda

compte bancaire ou postal, ce qui veut dire qu'en l'espace de 35 ans, la Tunisie a avancé de 2 points seulement. Et de préciser que les 50% de personnes qui ont un compte bancaire ou postal ont des comptes taxés.

Il a en outre indiqué, citant les chiffres de l'Observatoire de l'Inclusion Financière (OIF) relevant de la Banque centrale (BCT), que seuls 40% des ménages sont formellement bancarisés et bénéficient quelque peu des services bancaires. Cela veut dire aussi que 60% des Tunisiens sont exclus du système bancaire.

Radhi El Meddeb a fait remarquer qu'il ne suffit pas au-



■ **Radhi El Meddeb**

aujourd'hui de parler uniquement de bancarisation mais plutôt d'avoir une relation avec cette institution financière, avant d'estimer que l'inclusion financière est la mère de toutes les autres inclusions (politique, sociale, économique). « *C'est elle qui gère tout et qui permet de favoriser l'inclusion économique* », a-t-il dit.

Il a cité l'exemple du Kenya qui était en 2011 à un taux de bancarisation de 35% et qui est arrivé, au bout de 5 ans, soit en 2015, à avoir un taux de bancarisation de l'ordre de 60%.

La digitalisation n'est pas une affaire de banque

Radhi El Meddeb s'est félicité par ailleurs de voir le nombre de comptes facebook dépasser les 4 millions, faisant toutefois remarquer que cela ne signifie pas que nous sommes digitalisés. « *En Tunisie, 2/3 de la population n'ont jamais touché un ordinateur et ne savent même pas naviguer ou chercher une information* », a-t-il dit.

Il a dénoncé le fait qu'aujourd'hui, on continue à faire la queue pour avoir un extrait de naissance.

Au sujet de l'inclusion financière, il a précisé que la banque est le dernier acteur à en parler. « *La banque peut s'occuper d'autres choses mais pas de l'inclusion financière. Elle cherche uniquement la rentabilité des comptes. Ce n'est pas elle qui va chercher les acteurs de l'informel* », a-t-il souligné.

Et d'ajouter, dans le même contexte, que la digitalisation et l'inclusion financière ne pourraient en aucun cas être l'affaire d'une banque ou d'une compagnie d'assurance. C'est plutôt une affaire publique. « *Il ne faut pas que chacun travaille dans son coin ! C'est tout un écosystème global. Il faut embarquer tout le monde dans ce chantier de digitalisation* », a-t-il recommandé.

« *A chacun son métier. On ne peut pas demander aux banques d'assurer l'inclusion financière alors qu'elles ont un portefeuille client et ont des exigences de rentabilité* », a-t-il encore précisé.

20% de la population financée par la microfinance

Il a par ailleurs appelé à développer le mobile Banking et la *microfinance Bank* qui donnent aux personnes exclues du système bancaire, un accès aux services financiers. Selon lui, la microfinance a financé, jusqu'à ce jour en Tunisie, 650 mille bénéficiaires (plus de deux millions de familles), soit 20% de la population tunisienne.

Radhi El Meddeb a toutefois écarté le fait que l'obligation soit une solution pour l'inclusion financière. « *Je ne pense*

pas qu'il s'agisse de la bonne solution ! Cela pourrait être utile peut-être pour l'assurance mais pas pour les banques », a-t-il assuré.

Concernant les solutions, il a proposé que l'inclusion financière soit enseignée au niveau des écoles et des lycées. Il a dénoncé le fait qu'en Tunisie on raisonne par rapport aux finances publiques, en termes comptables et non pas économiques. « *On ne voit ce que telle mesure peut rapporter à l'Etat mais plutôt ce qu'elle va coûter* », a-t-il renchéri.

Il a aussi déploré la faiblesse de l'appareil statistique qui ne permet pas, selon lui, de savoir où l'on est, quels sont les gisements possibles et ce qu'on pourrait faire pour les exploiter dans de bonnes conditions.

Un problème d'approche et de démarche

De son côté, Ferial Chabrak, directrice générale de la BTE, a déclaré que la digitalisation bancaire en Tunisie passe par un rythme modéré pour absence de vision claire et partagée, appelant à commencer par mesurer la maturité numérique des acteurs du secteur bancaire afin de pouvoir conduire une politique digitale de transition.



■ **Ferial Chabrak**

Elle a par ailleurs indiqué, citant une étude récente du Conseil bancaire et financier (CBF), qu'en termes de transformation digitale, le secteur bancaire a une note moyenne par rapport à la maturité avant d'estimer que le problème est en relation avec la vision. « *Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un problème de vision ou de volonté, mais plutôt d'approche et de démarche* », a-t-elle assuré, avant d'expliquer que la maturité digitale doit passer nécessairement par 6 axes. Le premier est relatif à l'axe marketing qui est centré sur le client. A ce propos, elle a expliqué qu'avec les changements sans précédent, notre perception de la banque s'est fondamentalement modifiée, d'où l'urgence du secteur bancaire de s'orienter vers les clients pour déceler les vrais besoins. Le deuxième axe est en rapport avec le produit. « *On parle aujourd'hui d'innovation mais celle-là doit être à forte composante technologique pour garantir aux clients cette instantanéité recherchée* », a-t-elle dit.

Comme troisième axe, elle a noté qu'il ne suffit pas aujourd'hui de créer le produit le plus sophistiqué au monde mais plutôt savoir le distribuer. « *Les banques on fait beaucoup d'avancées en la matière mais l'inclusion financière n'a pas encore été explorée car la dimension accessibilité n'était pas forte. Toutes les offres mises en place reposent sur le déplacement du client* », a-t-elle souligné.

Du mal à réformer et innover...

Selon elle, il ne suffit pas aussi d'avoir la technologie, de concevoir un produit à forte valeur ajoutée et de le distribuer via un canal digitalisé. Il faut plutôt adopter un modèle de gouvernance en interne favorisant la digitalisation. « *Tous les processus doivent être digitalisés afin d'assurer la continuité et d'offrir un produit de qualité* », a-t-elle affirmé.

Il faut par la suite, trouver un schéma de digitalisation qui favorise le processus de digitalisation.

La dernière dimension est celle humaine qui requiert une vision partagée sinon aucun projet n'aboutira, selon ce qu'elle a dit.

La directrice générale de la BTE a reconnu qu'aujourd'hui, en Tunisie, on a du mal à réformer et à innover. « *C'est un problème général dans le pays. On a pris beaucoup de retard dans la digitalisation. Il ne suffit pas par exemple d'avoir une solution mobile paiement mais tout le système financier doit permettre de favoriser les transactions digitales dans ce sens* », a-t-elle encore dit.

Elle a reconnu l'existence d'un challenge en la matière, qui doit être mené par les banques et le régulateur.

Elles n'ont rien fait en matière d'éducation financière

Outre cette vision partagée, la directrice de la BTE a reproché aux banques de ne rien faire en matière d'éducation financière bien qu'il s'agisse d'un véritable chantier permettant aux clients de se familiariser avec l'utilisation des solutions digitales.

Selon elle, le régulateur doit aussi faire en sorte de mettre en place des mesures et des initiatives qui encouragent le decashing, un système de paiement fondé sur les nouvelles technologies et qui permet de limiter la circulation de l'argent cash.

L'oratrice n'a pas caché qu'il existe énormément de choses à faire pour relever la maturité du secteur ban-

caire, appelant à s'inscrire tout d'abord dans un processus continu tout en instaurant une véritable communication. Dans ce contexte, elle a rappelé le lancement, en avril 2023, par la BTE de la 1^{ère} agence virtuelle 100% en ligne. La BTE s'apprête aussi à lancer le 1^{er} novembre prochain, l'épargne numérique et la carte de paiement 100% électronique.

56% ont un revenu inférieur à 500 dinars

Quant à Lotfi Dabbabi, directeur général de la QNB, il a annoncé, citant la *stratégie nationale de transformation* numérique menée par la BCT, que sur 8 millions 400 mille personnes éligibles à l'ouverture d'un compte bancaire, 50% n'ont pas de revenus fixes, 56% ont un revenu inférieur à 500 dinars et plus de 46% n'ont pas accès à Internet.

A ce propos, il a assuré que cette catégorie dont le salaire est inférieur à 500 dinars, ne représente aucun intérêt pour les banques. De plus, a-t-il dit, le coût n'encourage pas à être en relation avec la banque. « *Le coût des services bancaires est important et explique entre autres, ce retard dans l'inclusion financière* », a-t-il dit.

Il a évoqué d'autres problèmes de confiance et de méconnaissance des produits bancaires. Selon lui, certains ne connaissent même pas qu'ils peuvent utiliser la carte bancaire pour payer des opérations d'achat.

Il a exprimé son étonnement de voir demander de la liquidité ou un chèque certifié lors du paiement d'une amende ou de la vignette, rappelant qu'au cours de la période de la Covid, plusieurs banques dont la QNB avaient recouru aux services numériques pour payer les salaires ou faire des transactions financières via même les téléphones mobiles.



■ Lotfi Dabbabi



On ne change que lorsque l'ordre vient d'en haut

Il a par ailleurs assuré que la volonté de changement doit être collective, faisant toutefois remarquer que les jeunes ont du mal aujourd'hui à ouvrir des comptes bancaires. « Ils réclament le PayPal comme un service de paiement en ligne, mais malheureusement en Tunisie, on n'a pas la volonté de changer. On ne change que lorsque l'ordre vient d'en haut et c'est à partir de ce moment-là seulement que tout le monde suivra », a-t-il souligné.

Lotfi Dabbabi a sous un autre angle indiqué que l'inclusion financière n'est pas l'affaire des banques, citant l'exemple de la Chine, de l'Inde ou encore de l'Afrique où il n'existe pratiquement pas de comptes bancaires. Il faut juste trouver une monnaie qui soit acceptée par tout le monde.

Il a dénoncé l'absence de PayPal en Tunisie à l'instar de tous les pays du monde. « En Tunisie, on demande au PayPal qu'il se transforme selon nos besoins », a-t-il dit.

« Si je voulais en tant que banquier développer l'inclusion financière et booster la digitalisation, je commencerais par gratifier toutes les opérations faites sur Internet, je détruirais tous les distributeurs et j'obligerai tous les gens qui ont une transaction fiscale ou comptable à payer via le e-commerce ou l'e-paiement », a-t-il assuré.

De 10 à 15 ans de retard par rapport aux banques



■ **Skander Naija**

Skander Naija, directeur général d'AMI Assurances, a reconnu que le secteur des assurances est en retard au moins de 10 à 15 ans par rapport aux banques. Il a annoncé que le taux de pénétration qui mesure le taux de développement d'un pays est de 7% à l'échelle mondiale avec une partie non-vie de 3% (automobile, incendie, responsabilités civiles) alors qu'en Tunisie, c'est autour de 2%, donc 1,5 million d'assurés juste pour

être à la moyenne mondiale, selon ses dires. C'est un taux très faible par rapport même à l'Afrique où il existe des champions comme l'Afrique du Sud dont le taux de pénétration dépasse les 15%.

Naija a évoqué un autre chiffre non moins important, celui de l'assurance-vie où le taux de pénétration dans le monde s'élève à 4% alors qu'il se situe à 0,5% en Tunisie. Il a tenu par ailleurs à préciser que les 50% des ménages non bancarisés et tous ceux qui sont bancarisés finan-

cièrement, ne sont pas correctement couverts. Selon lui, près de 1 million 600 mille personnes sont couvertes pour l'automobile mais en même temps, il y a 150 ou 200 mille personnes qui ont une assurance-vie parce qu'elles sont obligées. « Mis à part cela, on n'a que quelques dizaines de milliers de types de contrats confondus bien qu'on assure sa voiture à hauteur de 2 ou 3 mille dinars. On a un grand retard déjà puisqu'on ne couvre pas par exemple sa maison ou encore sa famille contre les accidents de voitures ou les accidents corporels. Des réflexions sont déjà en cours sur la manière d'inclure les gens qui ont une assurance automobile et une assurance-vie pour qu'ils se couvrent pour autre chose », a-t-il souligné.

Le DG d'AMI Assurances a en outre assuré que le problème se pose aussi au niveau de la manière permettant de couvrir ceux qui n'ont pas accès à ses services. « C'est un enjeu pour l'assurance. Nous ne sommes pas par exemple suffisamment couverts contre les catastrophes naturelles qui s'amplifient avec les changements climatiques. Nous avons des pertes qui se chiffrent à quelques millions de dinars pour chaque catastrophe naturelle, sans oublier le grand nombre d'usines qui ferment, les restaurants qui arrêtent leurs activités et les personnes qui perdent leurs emplois, faute de moyens ».

Plus de 30 milliards de dinars d'épargne

« En Tunisie, l'essentiel n'est pas couvert comme les femmes qui travaillent dans les chantiers et qu'on ne peut pas malheureusement atteindre bien qu'on ait le produit », a-t-il dit.

Skander Naija a annoncé que si le secteur d'assurances atteint les objectifs escomptés en termes d'assurances-vie et d'assurances-non-vie, « cela pourra générer des fonds supplémentaires de 8 milliards de dinars à recycler dans l'économie, à même de refinancer l'Etat par l'emprunt national, l'économie par les emprunts obligataires et les banques par les dépôts. On peut arriver à plus de 30 milliards de dinars d'épargne ».

Il a toutefois reconnu un problème au niveau de la communication et un autre au niveau de l'image perfectible des assureurs qui est liée à la complexité de la gestion du secteur.

Le DG d'AMI Assurances a aussi cité des difficultés d'accès, d'absence de données sismiques et météorologiques et d'identification, citant le cas des motos qui sont à 80% non assurés alors qu'ils sont à l'origine des 2/3 des accidents de la route. « On n'arrive pas à assurer cette catégorie parce qu'on n'arrive pas à les identifier ».

Malgré ces problèmes, Naija a annoncé que sa compagnie a déjà commencé à travailler en mode prototype. Ainsi, elle a lancé le paiement en ligne avec livraison gratuite des attestations, la déclaration en ligne des sinistres et le portail client. ■



"L'industrie 4.0 et la transformation de l'économie"

Que de potentiel à saisir!

Les participants à la première séance programmée dans la seconde journée du Forum international de Réalités ont eu l'opportunité de s'informer sur un sujet d'importance vitale, à savoir "L'industrie 4.0 et la transformation de l'économie". Une assistance de qualité a pris part à cette séance brillamment dirigée par Anas Rochdi, directeur adjoint de Novation City & Association tunisienne des technoparcs.

PAR MOHAMED ALI BEN SGHAIER



■ Anas Rochdi

Mettant le sujet dans son cadre général, le modérateur de ce panel a rappelé la place que l'industrie occupe aujourd'hui en tant que "deuxième secteur le plus employeur en Tunisie et le troisième en termes de croissance économique". C'est pourquoi débattre aujourd'hui de l'industrie 4.0 ou de la révolution technologique mais également organisationnelle de l'industrie et de la position de la Tunisie dans cette nouvelle tendance ou révolution industrielle mondiale, s'avère plus qu'important, voire indispensable.

L'inévitable migration vers les nouvelles technologies de l'industrie 4.0

Sollicitée pour jeter la lumière sur la politique et la stratégie gouvernementales en matière de mise en place de ce projet ambitieux, Ourida Chalouati, sous-directeur au ministère de l'Industrie et des PME, a indiqué que les défis auxquels fait face l'entreprise tunisienne pour se positionner, tant sur le marché national qu'international, sont nombreux, en l'occurrence "les transitions numérique, écologique, énergétique...". C'est ainsi

qu'une stratégie de migration vers l'industrie 4.0 aurait été mise en place pour "bien positionner notre industrie tunisienne dans les chaînes de valeur internationales". Pour l'intervenante, de nombreux objectifs ont été fixés à travers cette initiative mise en place par le ministère en matière d'innovation et de transition numériques en collaboration avec ses partenaires, la GIZ et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Parmi ces objectifs, figurent l'accélération de la transition digitale nationale à travers l'amélioration des compétences et la mise en place d'infrastructures numériques sûres et durables, l'encouragement de l'innovation et les transitions numériques et écologiques de l'industrie et ce, en développant la qualité des ressources humaines, le soutien à l'innovation « à fort potentiel » et collaborative, le développement des infrastructures numériques du pays (fibres optiques, data centers...), la mise à niveau et l'amélioration de la formation initiale et continue des compétences, l'encouragement de la diffusion des technologies 4.0 (en particulier l'Intelligence artificielle, le Big Data, l'internet des objets connectés...) dans les processus de production et de commercialisation des produits industriels et l'encouragement des modèles d'affaires in-



■ **Ourida Chalouati**

novants à travers la création de start-ups innovantes.

Il va de soi que pour que l'industrie tunisienne puisse se positionner sur le marché international, elle doit absolument *“entreprendre sa migration vers les nouvelles technologies de l'industrie 4.0”*. Pour ce faire, des activités clés ont été conçues, dont la mise en place d'un système de gouvernance, la création des centres de compétences, le développement

de SMART Factory pour la recherche et le prototypage des nouveaux produits, la formation des compétences en industrie 4.0, l'accompagnement des entreprises pour intégrer l'industrie 4.0 et l'intégration de l'industrie 4.0 dans les programmes d'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Les axes de cette initiative lancée déjà depuis 2018 en partenariat avec la GIZ avant l'avènement d'un nouveau partenaire en 2021, en l'occurrence l'ONUDI, ont été relevés par l'oratrice. Il s'agit essentiellement de la gouvernance de l'initiative à travers la mise en place d'un modèle de gouvernance national impliquant tous les acteurs et intervenants dans l'écosystème de l'industrie 4.0, le développement de l'infrastructure technologique, la sensibilisation, l'implémentation et l'accompagnement des PME, le développement de l'expertise et de la formation, l'amélioration de l'environnement commercial ainsi que le développement de nouveaux partenariats et du networking.

En guise de conclusion à son intervention, Ourida Chalouati qui considère que *“l'industrie 4.0 n'est plus un luxe mais plutôt un prérequis pour que l'entreprise fasse face aux nouveaux défis”*, a fait savoir que cette initiative prometteuse a donné ses fruits à travers la création de deux centres de compétences pilotes à Sousse et à Sfax, la mise en place de trois centres sectoriels dédiés respectivement aux secteurs agroalimentaire, pharmaceutique et textile, à savoir *“Agrotech 4.0”* à Bizerte, *“Biotech 4.0”* à Sidi Thabet et *“Neotex 4.0”* à Monastir. La sensibilisation de plus de 1000 entreprises sur l'industrie 4.0, l'accompagnement de plus de 200 industriels pour l'intégration des solutions industrie 4.0, la création d'un noyau d'experts nationaux en industrie 4.0, le lancement de quatre masters en industrie 4.0 dans les universités, etc. sont les résultats de cette initiative dont l'efficacité et le degré d'avancement sont mis à l'examen chaque année à travers un baromètre.

Non au travail en mode silos

Prenant la parole, Karim Ahres, CEO de Netcom Tunisie et vice-président de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), n'y est pas allé par quatre

chemins. Le mot d'ordre ou la recette pour réussir est *“de changer de modèle et ce, en travaillant ensemble et avec une même vision”*, souligne l'orateur. C'est ainsi qu'il n'a pas manqué l'opportunité pour exprimer clairement la disposition de son organisation à collaborer avec le ministère de l'Industrie pour *“le bien du secteur”*. Pour le vice-président de la CONECT, *“l'industrie 4.0 sans une banque 4.0, n'a aucun sens. Une industrie 4.0 sans une université qui s'adapte et connectée pour ramener les ressources humaines n'a aucun sens”*. Sur ce point bien précis, l'intervenant semble avoir mis le doigt sur la plaie en précisant que *“notre problème en Tunisie aujourd'hui, est qu'on est en mode silos où chaque ministère travaille seul”*.

En se basant sur un slide qu'il a élaboré personnellement, l'orateur a passé en revue l'évolution des technologies durant les trente dernières années en commençant par l'apparition de l'ID (1990) passant par l'apparition du WEB (1995), les réseaux sociaux en 2006, le cloud computing (2010) en arrivant à l'ère de la data qui *“a nourri l'Intelligence artificielle aujourd'hui pour faire les transformations”*. Définissant l'industrie 4.0, Karim Ahres considère qu'il s'agit *“d'un carrefour de trois grandes transitions : numérique (Internet 5G, blockchain, intelligence artificielle, impression 3 D...), écologique, énergétique et environnementale (performance en termes de consommation énergétique pour réduire son empreinte carbone), ainsi que collaborative (l'homme reste au cœur des technologies, la cocreation...)”*.

Étant un pays d'innovation par excellence qui se distingue dans la région maghrébine, l'orateur considère que *“notre problème en Tunisie est qu'on s'arrête à l'idéation sans passer à la mise en œuvre”*.

Enchaînant avec ce qui a été présenté par Karim Ahres, le modérateur de ce panel a considéré que la Tunisie devrait se doter de ses plateformes nationales souveraines pour le cloud, l'intelligence artificielle, les data, etc., ce qui nécessite par conséquent la collaboration de toutes les parties prenantes.



■ **Karim Ahres**



■ **Kawther Ghédira**

Inculquer l'industrie 4.0 à la gent féminine

Présentant son entreprise, Kawther Ghédira, directrice d'ELESLEK, spécialisée dans le matériel didactique et pédagogique, a indiqué que son entreprise *“opère au niveau de la formation académique en proposant aux universités et aux centres de compétences des équipements didactiques destinés à la formation”*.

Cette entreprise fait partie, d'après sa directrice, de "l'initiative 4.0 au niveau de la formation universitaire académique, la formation professionnelle et la formation des formateurs". Evoquant le problème des compétences, Ghedira a expliqué que "ce problème se pose et se posera davantage au fur et à mesure du développement de la stratégie de l'industrie 4.0". C'est ainsi qu'ELESLEK propose à la génération Z, "une génération ultra connectée, très ouverte sur le monde, très créative et innovante", des équipements lui permettant de se former en haute technologie ainsi qu'une plateforme de formation en ligne pour se former sur les métiers de l'industrie 4.0. Par ailleurs, Kawther Ghedira n'a pas caché son optimisme quant à l'avenir de ce programme ambitieux. "Cela fait deux ans que nous travaillons ensemble, ministère, GIZ et Novation city. Il y a une effervescence et une dynamique très riches à ce niveau", souligne l'intervenante.

En réponse à la question posée par le modérateur de la séance à propos des perspectives de la présence de la femme dans le cadre de la transition numérique et l'industrie 4.0, Kawther Ghedira, également membre de la Chambre nationale des femmes chefs d'entreprise, a indiqué que "le taux des femmes qui suivent un cursus scientifique et de recherche ne dépasse pas 25% attendu qu'il s'agit d'un cursus très long et très technique". Et Ghedira d'ajouter : "Avec l'industrie 4.0, l'ultra connectivité et la digitalisation, ce métier va certainement attirer davantage de femmes. D'ailleurs, on voit aujourd'hui des femmes plus intéressées aux métiers de l'industrie 4.0, à l'industrie, aux métiers de l'Intelligence artificielle...", souligne l'oratrice. Il s'agit, selon la cheffe d'ELESLEK, d'un objectif primordial qui a été fixé, à savoir "pousser davantage vers ce cursus, faire comprendre ses finalités, les métiers disponibles plus tard".

Vers un nouveau mindset

Expert en transformation digitale à la GIZ, Hichem Abdennadher a fait savoir que le programme de transformation digitale en matière d'industrie 4.0 sur lequel s'est penché le centre de la GIZ, créé en 2018 en collaboration avec les ministères des Technologies de la communication et de l'Industrie et l'ONUDI, vise à "accompagner l'industrie tunisienne pour passer vers l'industrie 4.0". S'agissant de l'intérêt de ce projet de taille, l'expert au sein de cette agence technique de développement dont l'Union européenne figure parmi les plus importants bailleurs de fonds, a indiqué qu'"il existe en Tunisie un potentiel très important" pour investir dans cette nouvelle tendance.

Revenant sur l'œuvre de la GIZ dans le processus d'accompagnement et de sensibilisation des entreprises à la migration vers l'industrie 4.0, l'orateur a souligné que l'agence qui a créé deux centres d'innovation pour accompagner et sensibiliser les industriels à adhérer à ces

nouveaux mindset et business model, a "essayé d'avancer sur cette initiative en proposant des solutions qui ont permis d'atteindre plus de 90% des objectifs déjà fixés sur les volets sensibilisation, formation, accompagnement, etc."

Cet accompagnement a pris une nouvelle dimension en passant à un nouveau palier et ce, à travers l'accompagnement des startups technologiques tunisiennes. "La prochaine étape consiste à mettre en place des mécanismes de création de startups" dont le financement représente l'un des grands défis de l'industrie. D'ailleurs, la création par la GIZ d'"un hub de l'industrie 4.0 est en train de fédérer l'initiative avec tous nos partenaires et ce, en standardisant et unifiant les outils de travail sur l'industrie 4.0", précise l'expert.



■ **Hichem Abdennadher**

L'importance de l'approche systémique et compréhensive

Sollicité pour témoigner de l'expérience de l'ONUDI dans la transition digitale et l'initiative de la mise en place de l'industrie 4.0 en Tunisie, le représentant de cet organisme onusien basé à Vienne, Rafik Feki, a souligné que l'objectif de ce projet complémentaire à celui mené par la GIZ dans le cadre de l'initiative tunisienne est d'"aider la Tunisie à accroître les emplois du futur en s'appuyant sur les technologies de transformation numérique, notamment l'industrie 4.0". Cependant, ce projet n'est pas destiné seulement à la Tunisie mais aussi à la Côte d'Ivoire puisqu'il adopte une approche de développement de partenariat entre la Tunisie comme pays prioritaire, et la Côte d'Ivoire comme pays auxiliaire.

Les composantes de ce projet sont au nombre de six selon l'orateur. Il s'agit de l'environnement des affaires amélioré et propice à la création d'emplois, le smart factory ou usine intelligente en Tunisie (nouveau modèle d'usine née de la 4e révolution industrielle) qui sera abrité par l'Innovation City, du renforcement du cursus de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur (un master en industrie 4.0 a été lancé dans deux universités tunisiennes), de l'appui aux institutions et du renforcement de leur capacité pour la formation et le partage de connaissance, de l'accompagnement à titre pilote de 85 entreprises pour introduire la solution industrie 4.0 et finalement, de la promotion des partenariats et celle des investissements à travers la facilitation de la transformation numérique.

Rafik Feki est revenu sur la vision de la transformation numérique et les stratégies d'IA. Pour l'orateur, l'ONUDI "préconise une approche de la transformation numérique centrée sur l'être humain où l'innovation et les



■ **Rafik Feki**

technologies de pointe sont au service du bien-être humain et de la durabilité environnementale". Les concepteurs de cette vision essaient de "*focaliser sur les groupes vulnérables qui étaient jusqu'à la troisième révolution industrielle à l'écart, notamment les femmes et les jeunes*".

Parmi les projets que cet organisme élabore également figurent l'alliance internationale

de l'IA en industrie et en transformation et l'Alliance de transformation digitale en industrie 4.0 en Afrique. Se référant à l'expérience mondiale en matière de transformation numérique, l'expert tunisien qui est intervenu à distance, a rejoint Karim Ahres à propos de l'inévitable collaboration entre les intervenants pour que le projet aboutisse et ce, en soulignant que des pays comme l'Allemagne, la Chine, les Émirats arabes unis ou même le Maroc, "*ont mis en place une approche systémique et compréhensive où tous les acteurs de l'écosystème travaillent ensemble pour achever cette transition numérique*". Cette approche systémique que l'intervenant avait citée touche plus précisément "*la recherche scientifique, le cursus universitaire, la formation professionnelle, le financement, la normalisation, l'infrastructure, les technologies, les compétences, etc.*".

Quid du financement ?

Au cours de cette séance, la question du financement, le nerf de la guerre, a été soumise au débat. Le vice-président de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), Karim Ahres, considère qu'"on ne peut pas continuer éternellement de solliciter des financements auprès des bailleurs de fonds pour pouvoir travailler alors qu'on a des marchés qui sont juste à côté de nous". Karim Ahres fait ainsi allusion aux marchés algérien et libyen, deux marchés prometteurs pour nos startups. C'est pourquoi l'intervenant a appelé à "*casser*" les frontières pour "*casser*" le dinar entre les trois pays, la Tunisie, l'Algérie et la Libye, dans l'objectif de faire travailler les jeunes ensemble.

De son côté, l'expert en transformation digitale à la GIZ, Hichem Abdennadher, était catégorique à ce sujet : "*Aujourd'hui, banques, PME, établissements académiques et de formation, tous nous devons compter sur nous-mêmes pour pérenniser cette initiative de l'industrie 4.0*". Pour ce faire, s'adressant aux banques tunisiennes, Abdennadher les a appelées à "*croire en l'innovation, à nos jeunes, aux startups et aux PME en leur facilitant l'octroi des crédits*". Abdennadher a fait savoir également que son agence "*est en train de mettre en place des mécanismes de financement pour des projets de recherche, de développement*

et d'innovation dans le cadre d'open innovation avec les entreprises à la recherche de solutions".

La question du financement pour le représentant de l'ONUUDI, Kamel Fekih, ne se pose plus de la même manière. Avec les startups, "*on n'est plus dans le modèle classique du développement d'entreprise. Les jeunes startups sont en mesure de vendre facilement leurs idées, même à l'international*". Le talon d'Achille pour les jeunes demeure la politique de change face à leur incapacité à gérer leurs trésoreries et à assurer leurs rentrées en devises pour qu'ils réinvestissent.

Cependant, Fekih estime que "*le financement est toujours nécessaire, pas uniquement pour les entreprises, mais pour assurer un écosystème favorable à l'industrie 4.0*".

Côté officiel, la représentante du ministère de l'Industrie, Ourida Chalouati, a révélé que son département s'est penché sur plusieurs actions permettant de faciliter l'accès au financement pour les PME et les startups et ce, à travers, entre autres, la révision du code d'investissement dont la nouvelle version apportera des avantages d'envergure pour les entreprises opérant notamment dans les domaines de la transition numérique, écologique, énergétique, etc.

Un vif débat

A la fin de cette séance, la parole a été donnée à la salle où l'ancien ministre du Tourisme ainsi que de l'Emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes, Slim Tlatli, a appelé à faire disparaître le programme de mise à niveau industriel dont il est l'initiateur et qui date de près d'une trentaine d'années (1995). S'adressant au représentant de la GIZ en Tunisie, Tlatli a précisé que "*la question de la pérennisation n'est pas de la responsabilité uniquement de la partie tunisienne, mais vous êtes appelé en tant qu'organisme de coopération à intégrer dans vos projets l'objectif de pérennisation et de scalabilité des programmes*". Le cas échéant, "*ce sera un gaspillage d'argent*", prévient l'intervenant. Réagissant à la question des rapports entre la génération Z avec l'entreprise abordée par Kawther Ghedira, Slim Ben Youssef, président de la Fédération des associations et corporations étudiantes des Alpes maritimes (FACE 06-France), a considéré qu'"on peut parler d'un changement de paradigmes" quant à la question de détachement du candidat ou de l'employé de son entreprise. Pour Ben Youssef, "*avec la technologie, on n'a plus besoin d'adhérer aux valeurs de l'entreprise ou à l'entreprise en tant que telle pour être dedans*".

Nour Saidi, une élève à l'École canadienne de Tunis, a évoqué la question des investissements nécessaires pour développer la stratégie de l'industrie 4.0 ainsi que les politiques gouvernementales mises en place pour soutenir la transition vers l'industrie 4.0 en Tunisie. L'étudiante s'est interrogée sur l'engagement de l'Etat pour mener cette initiative à bon port. ■



E-commerce et plateformes numériques

Le cadre légal pointé du doigt

Vecteur de développement économique qui ne cesse de faire ses preuves, le e-commerce est au cœur de tous les débats. Les embûches auxquelles il fait face depuis toujours semblent loin d'être éliminées. La dernière session du 25e Forum international de Réalités intitulée "E-commerce et plateformes numériques comme nouvelle tendance de la digitalisation" a permis de s'arrêter sur les lacunes et les problématiques qui font tarder le vrai décollage de ce secteur. Des solutions ont été également proposées pour, éventuellement, propulser ce secteur à l'énorme potentiel.

PAR MOHAMED ALI BEN SGHAIER



Adel Ben Youssef

Adel Ben Youssef, maître de conférences à l'Université Nice-Côte d'Azur et membre du laboratoire de recherche CNRS, modérateur de cette séance, a rappelé que l'e-commerce est "une pratique qui a été répandue même dans les pays les moins avancés durant notamment la période de la Covid-19". Pour Adel Ben Youssef, ce phénomène, qualifié de marginal, "pourrait devenir un phénomène structurant des économies notamment dans une optique de commerce international".

Avant de passer la parole aux panélistes, le modérateur s'est interrogé sur la capacité de l'e-commerce à être "un vecteur d'accélération de la croissance en Tunisie, plus généralement dans la région de l'Afrique du Nord et par extension en Afrique".

Quid de l'expérience algérienne en e-commerce ?

Intervenant à distance, le directeur du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement

(CREAD- Algérie), Moundir Lassassi, a dressé un bilan de l'expérience algérienne en matière de développement du commerce électronique. Mise en place déjà depuis l'année 2013, la stratégie e-Algérie 2013 s'est basée sur "des axes majeurs dont l'accélération de l'usage des TIC dans l'administration publique et les entreprises, le développement des mécanismes permettant aux citoyens l'accès aux équipements et au réseau des TIC, l'impulsion du développement de l'économie numérique..." Il s'agit d'un défi majeur car l'Algérie campe aux dernières places du classement de Global innovation index.

En Algérie, précise l'intervenant, l'écosystème des TIC se compose de quatre piliers qui collaborent pour booster la stratégie de commerce électronique en plus d'un cadre législatif très bien ficelé. Il s'agit du ministère de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, du ministère de la Numérisation et des statistiques, du ministère de l'Economie, de la connaissance et des startups et du Haut-commissariat à la numérisation, créé en septembre 2023 et rattaché directe-



■ Moundir Lassassi

ment à la présidence de la République algérienne.

L'expérience algérienne avec le paiement électronique a débuté, selon l'orateur, en 2016 avec 7000 transactions. En 2023, le nombre des transactions de paiement sur Internet est passé à plus de 11 millions de transactions d'une valeur dépassant 18 milliards de dinars algériens et ce, grâce entre autres aux mesures d'encouragement qui ont été mises en place au cours de la période de la Covid-19. D'ailleurs,

lors de cette crise sanitaire, le nombre de sites e-commerce a connu une importante augmentation entre 2020 et 2021, alors que la crise était à son apogée, passant ainsi de 48 à 105 sites au premier trimestre de 2021. De même pour *"la livraison par courrier qui a bondi jusqu'à 10000 par jour lors du confinement en 2021"*.

S'appuyant sur une lecture comparative portant sur l'activité de paiement via le Web, l'orateur a insisté sur le *"changement de la population pour le règlement de leurs factures sur Internet"* qui a connu entre 2022 et 2023 un bond important notamment en matière de sports et loisirs (de 1,7 million en 2022 à 5,3 millions en 2023) et pour le service administratif (de 1,7 million en 2022 à 10,7 millions en 2023).

De même pour les transactions de retrait bancaire qui ont connu en Algérie une croissance significative, passant de plus de 6 millions d'opérations de retrait à plus de 128 millions en 2022. Pour le nombre global des TPE, Moundir Lassassi a révélé qu'il est passé de 5049 en 2016 à près de 60 mille en 2023. Le même rythme de croissance en matière de paiement par mobile a été signalé également en passant de plus de 65 mille opérations en 2016 à près de 3 millions en 2022.

En dépit de ce bond enregistré par l'Algérie, les freins du e-commerce dans ce pays de plus de 45 millions d'habitants ne manquent pas. L'intervenant a évoqué entre autres les problèmes d'accès à l'Internet, marqué par un débit irrégulier et une faible connexion, la lenteur du développement technologique, le manque d'expertise et l'absence de savoir-faire en matière de technologie, l'insuffisance au niveau du cadre législatif, etc.

E-commerce : l'ITC au chevet des entreprises

Sawssen Ben Romdhane, chargée de programme à l'International trade center, ITC, une agence conjointe des Nations unies et de l'OMC basée à Genève et qui travaille étroitement avec le secteur privé pour soutenir fortement les entreprises *"en matière de formation et d'amélioration des compétences ainsi qu'à exporter via le canal digital"*, a donné un aperçu sur son institution. Le rôle de cette dernière consiste à faire des sessions de formation destinées aux entreprises ainsi qu'aux startups, à former

des formateurs, des experts et conseillers en commerce électronique *"pour les aider à mettre en place leurs sites web, à se connecter aux plateformes internationales, à identifier les marchés et les chaînes de valeur prometteuses, à avoir des opportunités très ciblées, à tisser des liens avec d'autres marchés à travers la participation à des foires internationales..."*

Pour l'oratrice, parmi les ingrédients au développement de cette activité figure le cadre légal et réglementaire adéquat ainsi qu'une stratégie propice au développement.

Pendant, la question de l'inclusion financière demeure une pierre d'achoppement devant la prospérité de cette activité économique qui ne cesse de gagner davantage de terrain en Tunisie. Il s'agit *"d'un point qui nécessite une volonté politique"* car cela reste toujours un facteur bloquant, notamment en l'absence de moyens de paiement électronique à l'international. En l'absence de PayPal, les Tunisiens se trouvent incapables de commercialiser leurs produits à l'international, ce qui nécessite *"de faire un lobbying pour convaincre les décideurs politiques"* à réviser leur copie dans ce sens. Pour remédier à cette lacune, l'oratrice propose de *"mettre en place des hubs logistiques"* qui collectent les produits de chez les artisans, les stockent, les exportent tout en exposant sur leurs plateformes ces produits pour les commercialiser avant de rembourser ces artisans.

Concernant les programmes de l'ITC dans la région, l'oratrice a évoqué le Virtual Market Places (VMP), un projet pilote lancé en 2015, conduit par le ministère du Commerce et financé par la Banque mondiale. Ce projet a ciblé trois pays bénéficiaires, à savoir la Tunisie, le Maroc et la Jordanie. Le deuxième programme intitulé *"Le commerce électronique pour les femmes entrepreneures"*, concerne la Tunisie et le Liban. Ce programme repose, selon Sawssen Ben Romdhane, sur deux volets : le premier porte sur l'appui direct aux entreprises et le second consiste en la formation des formateurs. Une quarantaine d'experts et conseillers certifiés ITC dans chaque pays ont été formés et recrutés en tant que consultants auprès de l'ITC et ce, dans l'objectif de garantir la soutenabilité et la continuité du projet.

S'agissant du troisième programme, l'oratrice a évoqué l'E-commerce Acceleration Programm (eCAP) auquel ont participé une vingtaine d'entreprises tunisiennes qui ont bénéficié durant un an des formations en création de leurs sites web, l'identification des marchés, en photographie, en marketing digital.

A la fin de son intervention, Sawssen Ben Romdhane a signalé que l'ITC a mis en place, en partenariat avec le ministère du Commerce, il y a une année, un hub e-commerce destiné à *"l'organisation de formations très courtes pour*



■ Sawssen Ben Romdhane

faire apprendre aux jeunes entrepreneurs les moyens de vendre en ligne, quel marché cibler, etc.” 150 entreprises et 17 organisations de soutien aux entreprises (BSO) dont le CEPEX ont profité de ces formations.

Soutenir les startups



■ **Ahmed Taktak**

Exposant son expérience, Ahmed Taktak, start-uppeur et fondateur de PoSlink, une start-up spécialisée dans des logiciels d'encaissement et de gestion exclusivement dédiés à la restauration et l'hôtellerie, a précisé que même après trois ans de son lancement, PosSlink est toujours à la recherche d'un nouveau modèle de revenu. Car le premier défi des startups est le financement, attendu que ce genre d'entreprises ont un double challenge : premièrement, être fiables en payant les salaires, en assurant la gestion

des clients, du recouvrement, des produits, etc. et deuxièmement, favoriser l'innovation satisfaire ses clients et honorer leurs engagements envers leurs partenaires.

Sur ce point bien précis, le fondateur de PoSlink a insisté sur le fait que les startups devraient être *“soutenues par des investisseurs qui croient au projet, à l'équipe, au potentiel du marché”*. Et ce n'est pas tout, la question des marchés à forts potentiels de revenus a été soulevée par l'orateur qui considère qu'au niveau du continent africain, des pays comme l'Égypte, l'Éthiopie, le Nigéria et l'Afrique du Sud offrent des potentiels importants pour les jeunes startups. C'est pourquoi Ahmed Taktak a fait remarquer que les investisseurs, l'Etat et les parties prenantes devraient assister les startups en les orientant vers les niches de croissance dans les pays et marchés susmentionnés.

A la recherche d'un business model

Ayant commencé son intervention par un aperçu historique sur le e-commerce en Tunisie, Majed Khalfallah, ancien ingénieur d'études à la SONEDE et ancien membre de l'Institut régional des sciences informatiques et de télécommunication (IRSIT), grâce auquel la Tunisie était le premier pays dans le monde arabe et en Afrique à avoir introduit l'Internet, a rappelé qu'au départ, c'était avec la création, en 1997, de la Commission nationale du commerce électronique au temps de l'ancien ministre des Télécommunications, Ahmed Friaâ, que la question de l'e-commerce avait été posée. *“On avait commencé à préparer des projets opérationnels au nombre de sept”*. L'orateur a précisé qu'il a été chargé en tant que représentant de l'IRSIT *“en collaboration avec l'Office national du tourisme tunisien, à créer une plateforme du tourisme tunisien du commerce électronique”*. Cette expérience pilote a abouti pour devenir la première expérience réussie en la matière.

Plus tard, plusieurs mesures devaient être prises pour développer ce concept et le rendre plus opérationnel, dont la

certification des sites web, la sécurité et le contrôle des sites web, la réglementation du commerce électronique par l'élaboration en 2000 d'une loi en la matière qui devait être amendée pour réglementer les échanges électroniques. C'est ainsi que le 1er janvier 2001, la *“première loi sur le commerce et les échanges électroniques du 20e siècle a vu le jour en Tunisie”*.

Dans le même ordre d'idées, l'orateur a fait savoir que cette loi était à l'origine de la création de l'Agence nationale de la certification électronique ANCE, devenue plus tard Tuntrust, l'autorité de certification racine en Tunisie, du lancement de l'achat par la carte de crédit.

Majed Khalfallah a clôturé son intervention sur un ton anecdotique et ce, en se référant à une interview accordée à Réalités Multimédia. Dans cette interview réalisée en 2001 par le professeur Sadok Hammami, ancien rédacteur en chef de ce supplément inédit en matière de multimédia, Majed Khalfallah avait déclaré qu'*“il ne faut pas considérer le commerce électronique comme une baguette magique pour l'économie tunisienne car le commerce électronique n'est qu'une façon de vendre et non pas une solution technologique. D'ailleurs, c'est une solution commerciale dirigée par un économiste”*, insiste l'intervenant.

C'est pourquoi il a appelé à mettre à niveau le modèle de fonctionnement du pays en rompant avec le modèle des années soixante basé sur *“la compensation, le bas prix et le bas salaire”*. Pour Majed Khalfallah, *“notre pays, qui cherche encore son business model, doit changer son modèle économique pour qu'il soit créateur de valeur ajoutée”*.



■ **Majed Khalfallah**

Débats fructueux...

Le premier point ayant été soulevé par l'assistance est relatif au fameux Code des changes qui ne cesse d'être évoqué dans tous les débats. En effet, l'enseignant-chercheur à l'Université de Carthage et expert Aram Belhadj, s'est interrogé sur la manière de faire du nouveau code des changes un vecteur de développement du commerce électronique. La réponse de Sawssen Ben Romdhane n'était pas tranchante puisque cette dernière a déclaré avoir lu la nouvelle mouture du code en diagonale. Toutefois, la panéliste n'a pas caché son doute, au moins d'après ce qu'elle a pu lire, sur la possibilité pour un citoyen lambda d'acheter en ligne sur une plateforme internationale. De même pour ceux qui vont exporter via le canal digital et voulant récupérer leurs fonds à travers le paiement électronique faute de législation autorisant ce genre de paiement. S'agissant des barrières à l'entrée, Majed Khalfallah est revenu à la charge pour pointer du doigt les lobbies qui sont à l'origine des lois qui bloquent et non l'administration, car *“ces derniers ont intérêt à ce que cela reste bloqué”*, selon ses dires. ■

EPARGNEZ EN GAGNANT DE L'ARGENT

Profitez d'un cadre fiscal avantageux pour votre épargne





Exode des startups et fuite des cerveaux Un équilibre précaire pour l'économie tunisienne

Au cours de la 25e session du Forum international de Réalités, consacrée à « la Tunisie face aux mutations géopolitiques à l'ère de la digitalisation », un thème d'une importance cruciale a été abordé lors d'une table ronde intitulée « De la fuite des cerveaux à la fuite des startups : une véritable menace pour l'économie tunisienne ». La problématique soulevée par des experts et des leaders du monde entrepreneurial a révélé une question brûlante pour la Tunisie. La quête d'une solution à ce défi complexe est plus pressante que jamais.

PAR MARIEM BEN YAHYA

L'écosystème entrepreneurial tunisien, un atout menacé

Nejia Gharbi, Directrice générale de la Caisse des dépôts et des consignations (CDC), s'est exprimée sur la fuite des cerveaux en soulignant « les efforts déployés depuis 2020 pour retenir les talents en Tunisie, notamment en proposant des mécanismes de financement ». En 2018, la création de la loi Startup Act a jeté les bases juridiques du fonctionnement des startups en Tunisie. « Cependant, il est devenu impératif de renforcer simultanément le soutien à l'écosystème entrepreneurial et les

investissements », souligne-t-elle. L'objectif est clair : anticiper le départ inévitable de certaines startups tout en leur offrant les moyens de conquérir le marché mondial. Nejia Gharbi partage une statistique révélatrice : « Startup Genom, une entité évaluant les écosystèmes mondiaux, a montré que l'écosystème tunisien a grimpé de 10 places dans le classement



Nejia Gharbi


Kais Sellami

entre 2020 et 2023. Auparavant, la Tunisie était largement ignorée dans le rapport Genom. Elle se classe désormais parmi les 15 premiers au niveau mondial et en tête de la région MENA ». L'écosystème tunisien, bien qu'encore en phase d'activation, aspire à une expansion rapide. Le souci principal demeure la perte potentielle de ces talents. « L'obstacle majeur réside dans

la réglementation de la politique de change, qui ne favorise pas le financement en dinars pour les startups », explique Nejia Gharbi.

Dans cette toile complexe d'enjeux liés à la fuite des cerveaux et des startups en Tunisie, une voix se distingue, celle de Kais Sellami, PDG du groupe Discovery. Il rappelle que « ce phénomène a débuté en 2011, s'est accentué en 2017/2018, puis a marqué un ralentissement pendant la crise de la Covid-19 ». Cependant, 2022 a vu une accélération alarmante avec plus de 30 000 compétences numériques qui ont quitté la Tunisie pour la France, le Canada et l'Allemagne. « Les raisons de leur départ sont variées, allant des facteurs économiques et politiques à des préoccupations environnementales, en passant par la qualité des soins de santé et de l'éducation primaire pour leurs enfants, ainsi que les niveaux de rémunération », assure Kais Sellami.

Le rôle des Business Angels et l'appel aux Tunisiens de l'étranger

Maher Kallel, président de l'Association Open Data et président de Carthage Business Angels, est intervenu pour souligner un élément additionnel de cette équation complexe. Il soutient que le phénomène risque de s'amplifier exponentiellement avec l'accord entre la Tunisie et l'Italie. « Les conditions de vie ont régressé pour la classe moyenne tunisienne, qui est en passe de devenir une classe défavorisée. Cette inquiétude pour l'avenir de leurs enfants a déjà poussé des familles entières à partir. Cet espoir qui s'estompé depuis la révolution ne fait qu'aggraver la situation », explique Maher Kallel.

Face à cette dynamique, Slim Ben Youssef, président de la Fédération des associations et corporations étudiantes du 06 (Face 06), apporte un éclairage intéressant. Il note que « la diaspora étrangère, principalement tunisienne, est de plus en plus présente dans les universités, en particulier dans les départements d'économie et de droit ». Il observe, au demeurant,


Maher Kallel

que « ces étudiants se rendent compte que l'écosystème français n'est pas nécessairement plus accueillant que ce qu'ils ont laissé en Tunisie ». Par ailleurs, « l'incertitude, l'instabilité politique et la concurrence internationale poussent également les talents français à chercher des opportunités à l'étranger », nuance Slim Ben Youssef. « Alors que la diaspora française cherche à faire ses preuves à l'étranger, la Tunisie se positionne comme un territoire favorable au développement, offrant un potentiel de croissance inestimable », souligne-t-il. Derechef, le défi de retenir les talents en Tunisie reste complexe, mais des opportunités existent pour transformer cette fuite des cerveaux en une réussite des startups, renforçant ainsi l'économie tunisienne à l'ère de la digitalisation.


Slim Ben Youssef

La Tunisie peut-elle transformer la menace en opportunité ?

Le défi qui se dresse devant les jeunes pousses tunisiennes est double, comme le précise Nejia Gharbi : « Il s'agit non seulement de conserver les talents que nous recrutons, mais également de drainer les compétences qui ne se trouvent pas sur le marché national. Il existe des domaines d'expertise que l'on ne parvient pas à dénicher sur les marchés locaux, car d'autres pays ont déjà accaparé ces compétences. Recruter un talent en provenance d'un autre pays et le rémunérer conformément aux standards internationaux représente un défi majeur, et c'est précisément cette problématique que nous avons abordée lors de l'élaboration du Startup Act 2.0 ». S'agissant du climat des affaires, elle ajoute : « Même parmi nous, les investisseurs et les gestionnaires, nombreux sont ceux qui envisagent de quitter notre écosystème. Or, ces compétences qui nous échappent sont autant d'atouts potentiels pour notre pays, au vu du potentiel « Giveback » qui pourrait avoir lieu. En ce sens, nous collaborons actuellement avec l'Association des Tunisiens des Grandes Écoles (ATUGE) pour stimuler la participation de la diaspora tunisienne au sein des startups locales. Cette implication pourrait se matérialiser par le biais de financements, d'offres de service, instaurant ainsi un pont entre la diaspora et les startups enracinées dans le pays, propice à l'essor de ces jeunes entreprises ». Nejia Gharbi souligne avec optimisme la montée en puissance des Business Angels dans le financement des startups. Elle rappelle que, lors de l'année en cours, la Tunisie a traversé des turbulences budgétaires, mais que les transferts financiers des Tunisiens résidant à l'étranger ont permis de sauvegarder les finances publiques et d'acquitter les dettes nationales.



La Tunisie à contre-courant : les signaux d'alarme au cœur de l'écosystème MENA

Sur le plan de l'écosystème entrepreneurial en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (MENA), des signaux d'alarme clignotent. Le mois de septembre a été marqué par une débâcle inquiétante de la valeur totale des transactions, enregistrant une chute de 64 % par rapport au mois précédent. Plus préoccupant encore, par rapport à l'année précédente, les investissements ont subi une chute spectaculaire de 82%, d'après les données de la plateforme WAMDA. Le montant total drainé par les startups de la région MENA pour le mois de septembre plafonne à 36 millions de dollars. En dépit de ce contexte économique difficile, la Tunisie tire son épingle du jeu en se positionnant à la quatrième place du classement établi par WAMDA, ayant récolté la somme considérable de 1,6 million de dollars pour les startups nationales au mois de septembre. Ce chiffre la place devant des pays tels que la Jordanie et le Koweït, dont les écosystèmes respectifs ont réussi à lever la

somme d'un million de dollars chacun. De plus, le sultanat d'Oman, avec un investissement de 60 mille dollars, se hisse fièrement à la sixième place, devançant les royaumes de Bahreïn et du Maroc, dont les startups ont réussi à récolter chacune une somme de 50 mille dollars. La Tunisie se retrouve face à un défi de taille dans un monde en constante mutation. La fuite des cerveaux et des startups plane comme une épée de Damoclès sur son économie. Cependant, armée d'une stratégie robuste, d'un environnement favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ainsi que d'un soutien accru aux créateurs d'entreprise, la Tunisie peut envisager de conserver ses talents et de prendre une place de choix sur l'échiquier international de la révolution numérique. La question qui subsiste est la suivante : la Tunisie parviendra-t-elle à transformer cette menace en opportunité, ouvrant ainsi la voie à un avenir des plus prometteurs ? L'avenir détient les réponses, mais il est manifeste que de brillants esprits travaillent d'arrache-pied pour transformer cette perspective en réalité. ■



ENGAGÉS POUR LE DIALOGUE ET LA COOPÉRATION ENTRE L'EUROPE ET LA MÉDITERRANÉE

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

Nous fournissons une recherche basée sur la rigueur scientifique et avec une véritable approche interdisciplinaire et inclusive sur l'évolution sociopolitique de la région, la durabilité, la culture, la sécurité, l'énergie, l'égalité des sexes, la migration, l'économie...

RÉSEAUX ET PROJETS RÉGIONAUX

Nous contribuons à la connaissance mutuelle et la coopération entre les pays, les sociétés et les cultures méditerranéennes à travers le développement de projets et la coordination de réseaux à portée euro-méditerranéenne qui intègrent des think tanks et des acteurs de la société civile



مجموعة بولينا القابضة |
POULINA GROUP HOLDING

WWW.POULINAGROUPTHOLDING.COM

TÉL: (+216) 70 02 05 20 - FAX: (+216) 71 45 21 89
ADRESSE: GP1-KM12-2034-EZZAHRA-TUNISIE